

ENCORE UNE COP POUR RIEN ?



URGENCE CLIMATIQUE

URGENCE ANTICAPITALISTE

Dossier

LA SÉCU SUR LA SELLETTE

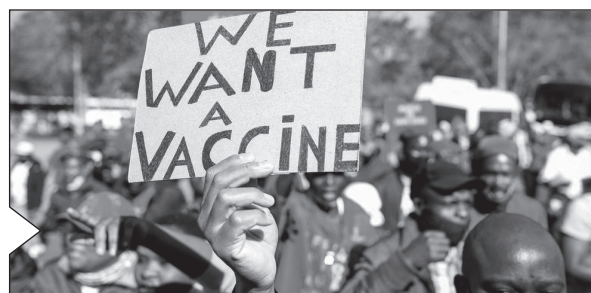
Pages 6 et 7

ÉDITO

CNews: ça va durer
encore longtemps?
Page 2

PREMIER PLAN

Apartheid vaccinal.
10 000 morts par jour
du Covid-19! Page 3



ACTU INTERNATIONALE

Birmanie/Myanmar. Torture
et répression ordonnées par
la junte militaire Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Aurélie, étudiante
infirmière en troisième année
Page 12



édito

Par JULIEN SALINGUE

CNews : ça va durer encore longtemps ?

Renaud Camus est l'un des théoriciens du « grand remplacement », ce dangereux fantôme complotiste de l'extrême droite identitaire selon lequel un processus de substitution des populations blanches serait à l'œuvre dans les pays occidentaux, progressivement remplacées par des populations « arabo-musulmanes ». Renaud Camus est raciste, Renaud Camus est islamophobe, Renaud Camus se plaint du nombre de juifs présents dans des émissions de France Culture... Un immonde personnage, qui plus est dangereux : Brenton Tarrant, le terroriste australien qui a assassiné 51 personnes lors d'un double attentat contre des mosquées à Christchurch en mars 2019, se revendiquait des « théories » de Renaud Camus dans le manifeste qu'il avait publié avant de passer à l'acte. Mais le 31 octobre dernier, Renaud Camus a eu micro ouvert pendant plus de 20 minutes sur CNews, à l'invitation d'Ivan Rioufol, éditorialiste au *Figaro* et sur la chaîne d'info de Bolloré. Présenté par Rioufol comme un « lanceur d'alerte » (sic), Renaud Camus a pu tranquillement déverser sa bile, pour le plus grand bonheur de tous les identitaires et autres néonazis qui se sont empressés d'inonder les réseaux sociaux d'extraits de son intervention, entre autres celui où il explique que « les flots de peuples de substitution continuent et arrivent sur notre continent ».

Alors certains diront que l'on sait que CNews est d'extrême droite, que tout cela n'a rien de surprenant, et qu'après tout c'est un média privé et qu'il est libre d'inviter qui il veut. Mais ce serait un peu trop facile. Déjà parce que CNews bénéficie d'un canal public de diffusion de ses programmes, et donc d'une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et donc d'un accord des pouvoirs publics, que rien n'oblige pourtant à offrir de tels canaux, en nombre limité, à une chaîne faisant de la propagande néonazie. Et aussi parce que certains, à gauche, et même dans une certaine gauche radicale, continuent d'accepter de répondre positivement aux invitations de CNews et donc, partant, de la cautionner comme chaîne légitime. Qu'il s'agisse des uns (CSA) ou des autres (invités), la question que nous posons est simple : ça va durer encore longtemps ?

Avec un an de retard pour cause de covid, le rassemblement étatique sous l'égide de l'ONU se devait de dresser un bilan des engagements unanimes de la COP21 de Paris 2015. Ces objectifs, très minimalistes pourtant et non contraignants, n'ont pas été tenus, ce de manière très prévisible. Loin s'en faut : pour contenir le réchauffement moyen à 1,5°C il fallait engager un processus de baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 4 à 5% annuellement, or sur les six dernières années écoulées, ces émissions n'ont cessé d'augmenter ! Le GIEC, Groupe intergouvernemental pour l'étude du climat, documente très clairement ces réalités et alerte très fort : nous sommes sur une trajectoire de réchauffement de 2,7°C !¹

La France et l'UE se vantent

« Nous ne sommes responsables que de 1% des émissions de GES » dit haut et fort Macron. « Les énergies renouvelables, c'est dans l'UE qu'elles sont le plus mises en œuvre » proclame Mme Von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Rien n'est dit sur l'immense avance historique de l'Occident en matière d'émission de GES ! Et rien n'est dit sur la délocalisation massive des pollutions générée par l'accentuation de la mondialisation capitaliste de ces dernières décennies² ! Ces grandes gesticulations sont parfaitement indécentes au regard de l'enjeu.

EDF vante le nucléaire

À l'heure de tous les dangers, c'est la fuite en avant vers les « solutions technologiques » les plus hasardeuses (captation/séquestration de CO₂ entre autres) et les plus dangereuses comme le nucléaire. Avec toute une rhétorique écolo : « Pour le climat, toutes les énergies ne se valent pas. L'électricité d'EDF est à 97% sans émissions de CO₂ » affirme pleine page la pub. L'imposture est totale, ça ne résiste pas à l'examen³, Fukushima et les militantEs de la poubelle nucléaire de Bure nous le rappellent assez.

« L'économie réelle » et la finance invitées

Parce que « rien ne se fera sans elles », les entreprises, ou pour



être plus juste, leurs propriétaires, leurs actionnaires, leurs fondés de pouvoir sont tout près. S'ils ne négocient pas, ils n'en sont pas moins présents à Glasgow, réunis en forums et colloques et font parvenir leurs « réflexions » à la COP. Attribuer un prix au CO₂ pour qu'il soit un support de plus aux échanges sources de profit a été une de leurs dernières solutions calamiteuses. Ces capitalistes – leur vrai nom – sont le problème. La solution sera trouvée contre eux ! À l'heure du réchauffement climatique, plus que jamais, le système du profit a perdu toute légitimité.

Rompre avec ce système, et préciser comment

Oui, il faut arracher la propriété aux actionnaires de Total ! Oui il faut imposer le monopole public sur les banques. Oui il faut socialiser Renault et PSA pour sortir du tout-auto. Et indiquer les grandes options sur ce que nous voulons. Dire clairement qu'il faut « tirer le frein d'urgence » pour refroidir la machine : il s'agit de sortir du productivisme, de l'extractivisme, du consumérisme intrinsèques au capitalisme. Placer au centre le principe de sobriété et de soin au vivant, à tout le vivant dont nous sommes. Donc réduire massivement

À la Une

ENCORE UNE COP POUR RIEN ?

Urgence climatique, Urgence anticapitaliste

C'est dans la foulée du G20 à Rome que la COP26 s'est ouverte lundi 1^{er} novembre à Glasgow. Synchronisation significative puisque les pays du G20 sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre... Une ouverture avec des absences notables : celles de la Chine et de la Russie.

le temps de travail pour moins de production matérielle et moins de transports. Pour la démocratie aussi, pour les activités créatrices et ludiques tout autant.

Des mobilisations à nourrir et à construire

Pour mobiliser dans la jeunesse tout d'abord, mais dans dans toute la société aussi, ce sont ces idées qu'il faut parvenir à mettre en débat pour donner de l'allant, de la confiance à celles et ceux à qui nous nous adressons. Mettre dans le paysage la gratuité effective des soins et de l'éducation, des transports collectifs du quotidien, des besoins de base en énergie et en eau, voilà qui peut aider à l'engagement dans l'action. Et de manière plus rude, très carrée, parce qu'il y a urgence, parce que des secteurs économiques entiers doivent être transformés et certains disparaître, nous devons imposer le principe que pas unE travailleurE ne fasse les frais de cette révolution économique. La « continuité du salaire » ou « garantie économique générale » doit s'imposer comme règle de base ordinaire de sécurité sociale. Si la mobilisation du 6 novembre et ses prolongements pouvaient nous permettre de faire vivre ces débats, et notamment dans le mouvement ouvrier, alors la COP26 n'aura pas été totalement stérile.

Commission nationale écologie

1 – Voir le dossier réalisé par la Commission nationale écologie dans le numéro d'octobre de la revue mensuelle *L'Anticapitaliste*.

2 – Voir, dans le *Monde diplomatique* de novembre 2021 (p. 15), les cartes de Frédéric Durand : « Responsabilité historique » et « Délocalisation de la pollution ».

3 – Cf. note 1.

BIEN DIT

L'idée commune est que les femmes « n'ont qu'à » : elles « n'ont qu'à » crier ou se débattre. Il s'agit d'une inversion de responsabilité : c'est aux femmes de savoir réagir face à une situation de violence sexuelle. Et donc de prendre en charge leur sécurité. Et non aux hommes de ne pas agresser.

CATHERINE LE MAGUERESSE, auteure de *Les Pièges du consentement* (éditions iXe), Mediapart, 31 octobre 2021.

20% DES LITS FERMÉS L'hôpital au bord du précipice : ni Macron ni Vèran « n'inverseront la vapeur »

En France, pays supposé disposer d'un des meilleurs systèmes de santé au monde, un lit d'hôpital sur cinq est désormais fermé, faute de personnel, dans les grands hôpitaux publics (CHR/CHU).

Ce chiffre effrayant émane d'une enquête menée par le Pr J-F. Delfrayssy, président du « Conseil scientifique » (covid) et du Conseil consultatif national d'éthique, sur la base des données fournies par les directeurs d'hôpitaux. Selon les données officielles

19% des 20 000 lits de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) sont actuellement fermés. La situation est la même en régions.

Conditions de travail insupportables

L'écho médiatique de ces révélations met sous les projecteurs une réalité constatée depuis des mois dans les services hospitaliers. Faute d'aides-soignantEs, d'infirmierEs, de médecinEs, et plus généralement de personnel de toutes les catégories, des lits, toujours plus nombreux, doivent être fermés. Des opérations chirurgicales, parfois déjà différées à cause de l'épidémie sont à nouveau ajournées. Des patientEs qui relèveraient de soins

hospitaliers sont renvoyés chez eux. Des dépistages de maladies graves (cancers) sont reportés. Conséquence de conditions de travail insoutenables, les chiffres de l'absentéisme dans le personnel est passé au plan national à 11% alors qu'il était entre 8 et 9% il y a deux ans. Mi-octobre, plus de 1000 postes étaient vacants à l'AP-HP, et à l'AP-HM (Marseille) 120 postes d'infirmierEs n'étaient pas pourvus. Dans les deux cas c'est le double d'avant l'épidémie. Mal payées, pénibles, perdant leur sens, les professions hospitalières attirent de moins en moins. Celles et ceux qui s'y destinaient abandonnent parfois avant d'être entrés dans le métier.

Austérité, attaques contre l'hôpital public : le pouvoir responsable

Le ministre de la Santé tente de justifier une situation qu'il ne peut désormais nier. Il avance deux arguments : les départs seraient la conséquence de l'épuisement dans la lutte contre l'épidémie ; quant à la pénurie de personnel hospitalier, ce serait la conséquence des politiques menées par ses prédécesseurs. Le gouvernement tenterait aujourd'hui « [d'] inverser la vapeur ». Vèran voudrait faire oublier que, depuis le début du quinquennat, Macron et son équipe avaient pour projet non pas « d'inverser la vapeur », mais au contraire d'accélérer et de renforcer les politiques d'austérité, de destruction de l'hôpital public, et

Un monde à changer

JEAN-LUC MÉLENCHON ET LES «SCÉNARIOS CULTURELS DU JUDAÏSME»

On a dû écouter plusieurs fois l'extrait pour s'assurer que l'on n'avait pas mal entendu. Mais non. Invité sur BFM-TV le 28 octobre, Jean-Luc Mélenchon a cru bon de déclarer : « *Monsieur Zemmour ne doit pas être antisémite parce qu'il reproduit beaucoup de scénarios culturels ("On ne change rien à la tradition", "On ne bouge pas", "La créolisation mon dieu quelle horreur"), et tout ça ce sont des traditions qui sont beaucoup liées au judaïsme. Cela a ses mérites, cela lui a permis de survivre dans l'histoire. Mais donc je ne crois pas qu'il soit antisémite.* »

Selon la formule consacrée, on peut dire que dans cette déclaration, « rien ne va ». Et surtout pas cette « idée » selon laquelle le racisme de Zemmour lui viendrait des « traditions liées au judaïsme », qui ne peut être autrement comprise que : « *Si Zemmour est raciste, c'est parce qu'il est juif* ». Et ce ne sont pas les justifications de Mélenchon, publiées sur Facebook lorsque la polémique est montée, qui y changeront quoi que ce soit, puisque le candidat de l'Union populaire s'est borné à expliquer qu'on l'avait mal compris. Nous ne sommes pas de ceux qui hurlent avec les loups, et nous ne sommes pas dupes de ces responsables politiques – entre autres et notamment de LREM – qui ont bruyamment dénoncé les propos de Mélenchon alors qu'ils n'ont rien trouvé à redire aux écrits antisémites de Darmanin (« *Napoléon*

[...] *s'intéressa à régler les difficultés touchant à la présence de dizaine de milliers de Juifs en France. Certains d'entre eux pratiquaient l'usure et faisaient naître troubles et réclamations.* ») et qu'ils se sont tus lorsque le ministère de la Culture projetait de commémorer la naissance de Charles Maurras ou lorsque Macron a voulu honorer la mémoire du « *grand soldat* » Pétain. L'instrumentalisation qu'ils font de la lutte contre l'antisémitisme est à vomir.

Mais nous ne sommes pas non plus de ceux qui mettent le petit doigt sur la couture du pantalon et qui prennent mécaniquement la défense de toute personnalité de gauche qui se retrouve au cœur d'une polémique, quand bien même celle-ci serait instrumentalisée par nos ennemis politiques. Nous avons, par le passé, défendu certains contre des fausses accusations d'antisémitisme. Mais dans le cas présent, il n'y a rien à défendre : les déclarations de Mélenchon essentialisent les juifs, reprennent à leur compte bien des clichés antisémites, et nous ne les avons pas « interprétés ». Et il ferait mieux de s'excuser et de retirer ses propos, plutôt que de se poser en victime incomprise. À moins de vouloir continuer à entretenir un confusionnisme particulièrement malsain et dangereux, a fortiori dans le climat politique actuel, et d'assumer une rupture avec les principes élémentaires de l'antiracisme.

APARTHEID VACCINAL 10 000 morts par jour du Covid-19!

Le 30 octobre s'ouvrait le G20 à Rome. Les saigneurs du monde n'y ont pas seulement « renoncé » à changer le système, seule manière de ne pas changer le climat. Ils ont aussi renoncé à lever le système des brevets sur les vaccins et traitements contre le covid, même s'ils sont synonymes d'un véritable apartheid vaccinal.

Dans seulement 10 pays sont administrés 75 % de tous les vaccins. Chaque jour, le coronavirus tue 10 000 personnes en moyenne, depuis la demande de levée des brevets à l'OMC par l'Inde et l'Afrique du Sud, le 2 octobre 2020. Alors qu'il existe des vaccins efficaces à plus de 90 % contre les risques d'hospitalisation et de mort, les capitalistes de Big Pharma et les dirigeants de l'UE, Macron en tête, refusent la levée des brevets, la mutualisation des technologies. Ils osent se cacher derrière le mécanisme « de solidarité » Covax pour la refuser. Covax, qui a seulement distribué 4 % des doses mondiales de vaccins covid. 10 000 morts par jour, mais 50 milliards de revenus pour les vaccins covid de Big Pharma en 2021...

Des profits faramineux

Le code génétique du Covid-19 est public. Le financement de la recherche est public : 15 milliards de la Barda étatsunienne, 1,5 milliard de l'Union européenne, 1,3 milliard du gouvernement britannique... Jusqu'aux risques vaccinaux qui sont financés sur fonds publics ! Mais ce sont les trusts de la pharmacie qui en tirent les bénéfices, avec des taux de profit



DR

stratosphériques, comme l'a révélé Vincent Kiezebrink, chercheur de SOMO : 44 % de bénéfices sur le Moderna, entre 50 et 55 % sur le Pfizer ! La date du G20, le 30 octobre, choisie par la coordination européenne « Pas de profit sur la pandémie », devait être l'occasion de développer l'exigence de la levée des brevets. Avec en point de mire le 30 novembre, réunion plénière de l'OMC à Genève en présence des ministres.

Webinaire en ligne, en français, anglais, castillan, du CADTM, à l'initiative d'un appel international pour la socialisation de l'industrie pharmaceutique, rassemblements en Angleterre, Autriche, à Bruxelles ont marqué ce premier temps fort.

Un mois pour réussir la mobilisation du 30 novembre

S'il fallait résumer, on dira que les initiatives en France autour du 30 octobre n'ont pas été à la hauteur. Pourtant quand les équipes

militantes se mobilisent, il est possible d'agir. À Ivry, 30 personnes se rassemblent avec des bougies. À Rouen, une soixantaine de militantEs en noir avec cercueils, panneaux font un piquet avec prises de parole du collectif « Brevets sur les vaccins anti-covid stop. Réquisition », de la FSU, et d'un syndicaliste de Sanofi en lutte contre l'externalisation de l'usine de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. À Paris, malgré les vigiles, des affiches pour la levée des brevets ont atterri sur le logo de l'immeuble de Pfizer. Il y a un mois pour préparer et réussir le 30 novembre. Un mois pour préparer le rassemblement unitaire prévu devant la Bourse à Paris. Pour signer la pétition Initiative citoyenne européenne, rassembler en Europe 10 000 photos avec une bougie pour symboliser les 10 000 morts quotidiens du Covid-19, faute de vaccins. Un mois pour réussir la mobilisation internationale à Genève, avec manifestation, conférence de presse internationale, et un millier de chaises vides pour symboliser les morts quotidiens. À Genève, la mobilisation s'élargit, avec Amnesty International, Médecins du Monde, PSI (l'internationale des syndicats des services publics), Third World Network, Our World is not for sale, le syndicat suisse Unia, associations et partis (PS, Verts, Ensemble à Gauche et SolidaritéS). Un exemple pour notre solidarité !

Frank Prouhet



de privatisation du système de santé, menées par leurs prédécesseurs. Quoi qu'il en dise, avec la pandémie, le pouvoir n'a pas changé de cap.

L'exigence massivement formulée au lendemain du premier confinement par les hospitaliers et la population n'a reçu pour toute réponse que le

« Ségur de la santé » : des revalorisations salariales qui ne placent même pas les rémunérations au niveau de la moyenne européenne, et aucune avancée réelle pour donner à l'hôpital les moyens de fonctionner. En 2020, 5800 lits ont encore été fermés, les restructurations hospitalières se sont poursuivies.

Reprendre les mobilisations

L'épidémie a été une épreuve très dure pour les hospitalierEs, mais la désespérance et les départs proviennent avant tout de la conviction qu'avec la politique menée par le pouvoir rien ne changera, sauf en pire. Il y a effectivement urgence à « inverser la vapeur », mais ni Macron ni Vèran ne le feront. C'est dans la reprise des mobilisations brisées par le « Ségur de la santé », dans l'exigence politique portée par toute la société de faire de la santé et de l'hôpital une véritable priorité que réside la solution :

– en revalorisant les professions hospitalières pour les rendre à nouveau attractives : 300 euros pour toutEs, tout de suite, et indexation des salaires sur l'inflation ;
– en engageant dès aujourd'hui les moyens nécessaires à un véritable « plan emploi formation » pour remettre à niveau les effectifs statutaires de personnels (100 000 dans les hôpitaux, 200 000 dans les EHPAD) ;
– en en finissant avec une politique qui veut limiter au minimum les soins remboursés à toutEs par la Sécurité sociale et ramener l'hôpital public à un hôpital du pauvre, les meilleurs soins étant réservés aux détenteurs d'une bonne assurance « complémentaire » permettant d'accéder à des services privés « haut de gamme » : 100 % sécu ! 100 % pour le service public !
Des exigences à porter dans les luttes, et à faire entendre dans les prochaines échéances électorales.
Jean-Claude Delavigne

Le chiffre

14 000

Depuis le 1^{er} septembre, le nom d'Éric Zemmour a été cité dans 14 000 articles de la presse française (papier et internet), d'après une étude réalisée pour le Journal du dimanche par la plateforme Tagaday. Soit plus de 230 fois par jour en deux mois...



Agenda

Samedi 6 novembre, manifestation pour l'arrêt des méga-bassines, Mauzé-sur-le-Mignon (79). À 12h, place du Champ de foire, banquet paysan, concerts.



Samedi 20 novembre, journée de manifestations contre les violences faites aux femmes.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveauanticapitaliste.org

NO COMMENT

Le wokisme est la nouvelle terreur du siècle.

ÉRIC CIOTTI, Twitter, 25 octobre 2021.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.
SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

ÉCOLOGIE

La COP26, l'Écosse et le nucléaire

Alors que la COP26 vient de commencer, force est de constater que le lobby pro-nucléaire s'agite, y compris et notamment en France. Une agitation qui n'est sans doute pas sans lien avec le lieu où se tient la COP, l'Écosse, qui n'est pas un pays pro-nucléaire, loin de là...

La Conférence sur les changements climatiques se tient du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow en Écosse, sous présidence britannique et en partenariat avec l'Italie. Elle fait l'objet d'une intense campagne du lobby nucléaire français afin d'inclure la production d'énergie atomique dans le catalogue des énergies non carbonées. C'est le cas du dernier rapport du gestionnaire du Réseau de transport d'électricité français (RTE) publié le 25 octobre 2021, qui présente les « petits réacteurs modulaires » (PRM) comme le nouvel eldorado à l'horizon 2050. Pas une journée dans les médias français sans la petite musique du nucléaire propre et peu coûteux.



WIKIMEDIA COMMONS

À la pointe des recherches sur les énergies renouvelables

On peut comprendre cette agitation, l'Italie a renoncé par référendum à cette énergie en 1987 et fermé toutes ses centrales, et l'Écosse a publié, en août 2020, un rapport concernant la réutilisation en 2333 (dans 313 ans) du site nucléaire de Counreay fermé en 1994. Pour la première fois, un rapport d'État confirme que le temps de la pollution nucléaire s'étale sur de nombreuses générations. Le gouvernement écossais, par ailleurs, est à la pointe des recherches sur les énergies renouvelables comme dans les îles Orcades. En outre, les autorités écossaises sont totalement opposées au maintien de la base de sous-marins nucléaires de Faslane. Les ÉcossaisES, qui sont viscéralement antinucléaires, ont toujours dit qu'ils et elles ne voulaient pas de cette base.

La « transition énergétique » étant à l'ordre du jour de la COP26, l'agitation dans les rangs des promoteurs du nucléaire civil et militaire français n'est donc pas une surprise. Depuis deux semaines, pas une journée sans un rapport d'État, et des candidats à la présidentielle, de l'extrême droite au PCF, et des gourous comme l'ingénieur multimédias Jean-Marc Jancovici montent au créneau. Il faut sauver le soldat nucléaire.

Depuis la COP21 à Paris le mouvement international contre le réchauffement de la planète admet que le nucléaire ne changera pas le climat, et qu'il est même une des causes du dérèglement climatique. Plus que jamais, mouvement antinucléaire et mouvement climatique doivent rester soudés sinon les milliards qui seront investis dans le nucléaire manqueront cruellement aux budgets nécessaires à l'incontournable révolution énergétique.

Commission nationale écologie



ÉTATS-UNIS

Des projets de loi de Biden démantelés par les Démocrates « modérés »

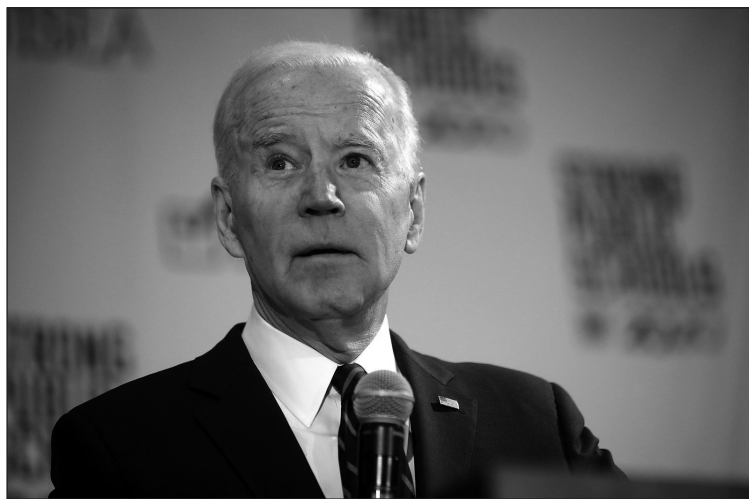
Le « plan de relance » de Biden a été considérablement modifié par le Sénat et la Chambre des représentants. Le point de vue de Dan La Botz.

Il y a quatre mois, le président Biden a présenté une proposition de loi de 4 100 milliards de dollars (2 300 milliards de dollars pour l'investissement dans les infrastructures et 1 800 milliards de dollars pour aider les familles étatsuniennes). Ce montant était plus important que le New Deal de Franklin D. Roosevelt et la Great Society de Lyndon B. Johnson. Ce plan constituait la législation de réformes la plus coûteuse et la plus profonde de l'histoire étatsunienne, avec de nombreux éléments nouveaux tels que des propositions d'énergie propre, des congés familiaux et médicaux payés, une école maternelle universelle gratuite et deux ans d'enseignement gratuit dans un collège communautaire public.

Sur fond de crise et de mobilisations

« Il s'agit d'un pays qui, une fois de plus, inspire et dirige le monde grâce aux opportunités que nous offrons, aux technologies que nous découvrons, à celles que nous mettons au point et aux industries que nous créons. Et la nation qui mène le monde dans la lutte contre la menace existentielle du changement climatique », déclarait M. Biden en juillet. Il affirmait également que son plan « nous mettrait en position de gagner la compétition mondiale avec la Chine dans les années à venir ».

Les véritables forces à l'origine des propositions de Biden sont les crises persistantes aux USA, tant sur le plan de la santé que de l'économie, et l'impulsion donnée aux demandes de réforme par



WIKIMEDIA COMMONS

des mouvements sociaux tels que Occupy Wall Street en 2011, les énormes manifestations de Black Lives Matter contre le racisme et les violences policières en 2020, et les deux campagnes de Bernie Sanders pour la présidence en 2016 et 2020, où il a fait un bon nombre des propositions reprises ensuite par Biden.

Les Républicains ont accepté les dépenses pour les infrastructures (en les réduisant) mais se sont unanimement opposés à tous les programmes sociaux. Dans cette situation, les Démocrates auraient eu besoin du soutien des 50 voix démocrates du Sénat, plus celle de la vice-présidente Kamala Harris (qui préside le Sénat), et de la quasi-totalité des voix démocrates de la Chambre des représentants. Mais au cours des dernières semaines, deux sénateurs démocrates dits « modérés » ont réussi à forcer Biden à réduire sa proposition à moins de la moitié du montant

initial, éliminant ainsi un grand nombre de programmes sociaux novateurs.

Des « modérés » au service des entreprises

À l'origine, Biden proposait de financer les dépenses de son projet de loi en augmentant notamment le taux d'imposition des sociétés de 21 à 28 %, en rétablissant ainsi partiellement les impôts qui avaient été réduits par le président Donald Trump de 35 à 21 %. Les Républicains, bien sûr, ont rejeté cette hausse d'impôts, mais les « modérés » démocrates aussi, estimant que le parti devait trouver d'autres sources de revenus. Les deux sénateurs qui ont paralysé le programme législatif de Biden ne sont pas des « modérés », mais en réalité des conservateurs dont les opinions sont plus conformes à celles du Parti républicain. Le sénateur Joe Manchin représente la Virginie occidentale, un État

SOUDAN Les dessous du coup d'État

Le général Abdel Fattah al-Burhane vient de mettre fin au processus de transition issu de la révolution de 2018 qui avait renversé Omar al-Bashir. Ce coup d'État s'accompagne d'une féroce répression à l'encontre des manifestantEs, des militantEs de l'opposition et de la société civile. Déjà plus d'une centaine de blesséEs et une dizaine de mortEs étaient dénombrés au 31 octobre.

régions du Soudan – notamment au Darfour.

Enfin, la signature de paix en 2020 avec les deux dirigeants de la rébellion armée, Mini Minawi et Djibril Ibrahim, a permis une alliance entre eux et l'armée. C'est ainsi que leurs milices participent désormais à la répression.

Un gouvernement civil qui a déçu

Les généraux, pour justifier leur putsch, tentent de surfer sur le mécontentement populaire bien réel. En effet, le Premier ministre Abdallah Hamdok, sous les injonctions du FMI, a mené une politique d'austérité afin de payer les arriérés de la dette et ainsi bénéficier de « l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés » (PPTE).

Les mesures prises comme la suppression des aides à l'énergie ou la réduction des dépenses budgétaires ont accentué la précarité de la majorité des SoudanaisES

et érodé la popularité du Premier ministre et de son équipe.

Cette situation économique s'est considérablement dégradée avec le blocage pendant un mois de Port-Soudan, principale source d'approvisionnement du pays, organisé par Mohammed el-Amin Tirik, leader de la tribu des Béja. Beaucoup considèrent qu'il a été instrumentalisé par les dirigeants de l'armée. Ce n'est certainement pas un hasard si Amin Tirik vient d'apporter son soutien aux généraux.

L'ironie est que cette tribu a souffert pendant des décennies, comme beaucoup d'autres, de la marginalisation orchestrée par ceux-là même qui ont fait le coup d'État. Le général Abdel Fattah al-Burhane a donc réussi à renforcer sa position en s'alliant avec Hemidht et en gagnant les chefs rebelles Mini Minawi et Djibril Ibrahim. Leur départ du gouvernement civil n'est pas une surprise. Depuis plusieurs mois ils exigeaient une meilleure

représentation dans les structures gouvernementales.

connu pour ses mines de charbon. M. Manchin reçoit lui-même 500 000 dollars par an en dividendes d'actions de sociétés charbonnières, ce qui met ses propres intérêts en contradiction avec le programme d'énergie propre de son parti. La sénatrice démocrate Kyrsten Sinema de l'Arizona, autrefois militante de gauche du Parti vert, a fait un revirement complet, devenant la voix des entreprises. Elle a reçu près d'un million de dollars en contributions de campagne de la part de groupes tels que la Chambre de commerce des États-Unis, la Business Roundtable, la National Association of Manufacturers. Ces deux sénateurs ont réussi à prendre en otage le Parti démocrate et à forcer Biden à reculer.

En conséquence, Biden a dû réduire son plan à 1 750 milliards de dollars – moins de la moitié de la proposition initiale – et supprimer de nombreux programmes progressistes. La gratuité de l'éducation sera supprimée. Le congé maternité payé, initialement proposé pour 12 semaines, a été réduit à quatre, et il semble maintenant qu'il sera complètement supprimé. Les soins dentaires et ophtalmologiques seraient supprimés du plan Medicare. Le taux d'imposition des sociétés ne sera pas augmenté. Les progressistes du Congrès, y compris les quelques membres des Socialistes démocrates d'Amérique, se sont battus pour obtenir un meilleur projet de loi, mais en fin de compte, ils n'auront guère d'autre choix que d'accepter le compromis conclu par M. Biden et les dirigeants du Parti démocrate. Même si les montants restent importants, c'est insuffisant pour les travailleurEs.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

Hypocrisie occidentale et mobilisation populaire

Si les dirigeants des pays occidentaux ont condamné le coup d'État, ils en sont en partie responsables en soutenant la politique du FMI. Celle-ci n'a fait que dégrader les conditions économiques de la majorité des SoudanaisES et a favorisé la prise du pouvoir d'Abdel Fattah al-Burhane. Notons qu'il a bénéficié du soutien de l'Égypte, des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite, fidèles alliés des USA dans la région. La défaite du coup d'État viendra avant tout de la résistance des populations. La grève générale est massivement suivie et en dépit de la répression, la participation aux manifestations est forte comme en témoignent les centaines de milliers de SoudanaisES qui sont descendus samedi dernier dans la rue pour exiger un gouvernement 100 % civil.

Paul Martial

BIRMANIE/MYANMAR Torture et répression ordonnées par la junte militaire

La junte militaire au pouvoir en Birmanie continue de faire face à la contestation. Ces dernières semaines, la répression ne s’est pas ralentie, bien au contraire.

L’Associated Press a publié une nouvelle enquête sur le recours à la torture dans tout le pays, montrant clairement qu’il ne s’agit pas d’incidents isolés mais d’une politique systémique¹.

La campagne de torture de l’armée

Selon AP, sur les 28 prisonniers interrogés, tous sauf six ont subi une forme de torture. Ceux qui étaient détenus dans les mêmes centres ont produit des récits similaires, bien qu’ils aient été interrogés séparément, ce qui suggère que ce traitement relevait d’une procédure standard. L’une des personnes interrogées a déclaré à l’AP s’être fait entailler la peau avec des tenailles ; on lui avait donné des coups de pied répétés dans la poitrine, on lui avait enfoncé un pistolet dans la bouche et on l’avait forcé à s’agenouiller sur des pierres pointues pendant des heures d’interrogatoire. Un sergent qui a fait défection de l’armée a déclaré avoir assisté à la torture à mort de deux prisonniers dans l’État de Chin, ajoutant que les soldats avaient ensuite attaché des perfusions aux cadavres et forcé un médecin militaire à rédiger un faux certificat de décès. Le sergent a déclaré que l’ordre de dissimuler ces décès provenait des deux officiers les plus haut gradés de



l’État de Chin, établissant ainsi une responsabilité directe de la part de la hiérarchie militaire. En complément de ces excellents reportages, des récits d’abus horribles sont relayés par d’anciens détenus récemment libérés lors de l’amnistie de masse. Une écrivaine transgenre de la ville de Mandalay a parlé des abus sexuels et des tortures qu’elle a subis lors de son interrogatoire après avoir été arrêtée en septembre et accusée d’incitation en vertu de l’article 505-A du Code pénal. Saw Han Nway Oo a déclaré qu’elle avait été emmenée dans un centre d’interrogatoire du palais de Mandalay et accusée d’avoir reçu une formation militaire de l’Armée d’indépendance kachin. Là, on l’a coupée avec un couteau, on lui a jeté dessus de l’eau chaude

et on l’a frappée avec la crosse d’un fusil et des fils électriques. Elle a déclaré que les soldats l’avaient également forcée à leur montrer ses parties génitales pour voir si elle avait « subi une opération », qu’elle avait été contrainte de porter des vêtements masculins et qu’elle avait été envoyée dans le quartier des hommes de la prison d’Ohbo.

Des journalistes accusés de «terrorisme»

La junte a intensifié sa guerre contre le journalisme en inculpant – cette semaine [du 21 au 28 octobre] – au moins six journalistes en vertu de la loi antiterroriste. Des accusations ont été portées contre Win Naing Oo, chef du personnel de la chaîne locale Channel Mandalay, et cinq journalistes du *Zeyar Times*, basé

à Sagaing, dont le rédacteur en chef Saw Yan Paing. Tous ont été initialement inculpés en vertu de l’article 505-A du Code pénal, mais leur chef d’accusation a été modifié pour devenir une accusation plus grave. Win Naing Oo a été inculpé en vertu de l’article 52(a) de la loi antiterroriste qui prévoit une peine de trois à sept ans de prison. Les charges retenues contre lui pourraient être liées au fait qu’il a été arrêté dans une planque située dans la commune de Sintgaing, qui aurait également hébergé des membres des PDF (People’s Defence Force). Les PDF sont liées au Gouvernement d’unité nationale. Les cinq journalistes du *Zeyar Times* ont été inculpés en vertu des sections 50(a) et 50(c) de la loi antiterroriste, qui prévoit une peine minimale de 10 ans et maximale de prison à vie. Trois des accusés sont toujours en fuite, dont le rédacteur en chef Saw Yan Paing, tandis que la page Facebook du journal a été supprimée. Les deux détenus sont D Myat Nein – qui a été arrêté alors qu’il couvrait pour son journal les conséquences d’une explosion en juillet, et Pyae Phyoe Aung, qui a été arrêté ce mois-ci, après avoir reçu l’ordre de se rendre dans un poste de police et de signer une déclaration indiquant qu’il ne travaillait plus pour le journal.

Frontier Myanmar
 1 – Le rapport (en anglais) : <https://apnews.com/article/myanmar-torture-military-prisons-insein-abuse-390fe5b49337be82ce91639e93e0192f>

ITALIE Le Sénat fait couler la loi contre l’homophobie

Initialement approuvé par le Parlement, le projet de loi contre l’homophobie a été rejeté par le Sénat qui, à la demande des deux partis d’extrême droite (La Lega et Fratelli d’Italia), a voté la «tagliola» (le couperet) mettant à l’arrêt l’examen du texte.



Nos vies, pas leurs jeux de pouvoir

Selon la présidente de l’Arcigay, « le projet de loi Zan abordait des points importants comme la formation et l’acceptation de la diversité dans les différentes sphères de la vie sociale. » Actuellement, en Italie, il n’y a pas de centres et de personnels compétents pour gérer les questions liées aux différences sexuelles et à l’identité de genre et sensibiliser la

population, surtout les plus jeunes, aux problèmes de discrimination. Le débat très riche qui a accompagné l’élaboration du projet de loi ne va pas être enterré avec le vote rétrograde du Sénat. Il a réussi à faire sortir des lieux académiques des concepts comme « identité » et « rôle de genre » en les séparant du sexe et de l’orientation sexuelle. La réflexion autour de ces thèmes mène à questionner également

la hiérarchie sociale qui prétend associer les hommes à la force, la compétition et la gestion des affaires économiques et politiques en réduisant en même temps les femmes à un rôle subalterne. L’espoir est de voir naître un mouvement large qui lutte contre toutes les formes d’oppression et d’exploitation. Les manifestations et les sit-in qui se sont produits dans tout le pays pour contester l’effondrement de la loi Zan ont été suivis par un rassemblement de 10 000 personnes à Rome contre le G20. Les jeunes de Fridays for Future, les No Tav et les organisations d’extrême gauche ont défilé à côté des travailleurEs de Alitalia et des ouvrierEs de l’usine GKN de Florence. Des événements positifs dans un contexte général peu rassurant pour l’Italie où l’extrême droite gagne en confiance et les luttes sociales peinent à se décanter.

Hélène Marra
 1 – Groupe de rock danois vainqueur de l’Eurovision, très populaire dans la jeunesse italienne.
 2 – Le projet de loi a pris le nom de son promoteur, le député démocrate Alessandro Zan.

BRÉSIL Incertitudes face à un gouvernement putschiste

Nous publions un extrait d’un long article de Pedro Fuentes, dirigeant du PSOL et du Movimento da Esquerda Socialista (MES), rédigé dans la foulée du 7^e congrès du PSOL (25-26 septembre)¹.

Le gouvernement Bolsonaro est réactionnaire, il veut changer le régime en dissolvant les deux autres pouvoirs (judiciaire et législatif), il est putschiste et il essaye d’imposer une dictature, mais n’y a pas réussi et ne semble pas aujourd’hui avoir les conditions politiques pour le faire. Après son coup d’éclat lors de deux manifestations massives le 7 septembre (Brasilia et Sao Paulo) où il a durement attaqué le Tribunal fédéral suprême (STF), il a dû faire marche arrière le lendemain.

Un gouvernement affaibli

Il se trouve que le Parlement et le pouvoir judiciaire conservent leur autonomie. Au Parlement, pour éviter l’impeachment (destitution), il dépend des votes du secteur dit du Centrão formé par les partis politiques de droite, en particulier le PP (Parti populaire), qui était autrefois un soutien fondamental des gouvernements du PT. Ces députés, qui soutiennent Bolsonaro non seulement parce qu’ils sont de droite mais aussi et surtout parce qu’ils reçoivent des avantages économiques et des millions pour des projets dans leur villes, ne voient pas d’un bon œil une dictature qui mettrait fin à leurs propres privilèges. Ils le feraient s’il y avait une situation révolutionnaire dans le pays, mais nous en sommes loin.

Le gouvernement est affaibli aux yeux de la population. Selon les sondages, il conserve l’appui de 25% de la population. Cette tendance à la baisse se confirme alors que le gouvernement ne résout rien et que les prix augmentent alors que les salaires stagnent. La crise économique se fait sentir, la crise sociale est profonde et il n’y a aucun signe d’amélioration au cours de cette année, qui précède les élections. Mais ce rejet passif généralisé ne s’est pas encore transformé en une irruption plus forte du mouvement de masse. Les actes unitaires des partis de gauche et des syndicats sont importants, mais il n’y a pas d’éruption de masse comme ce fut le cas au Chili. Le peuple semble attendre de pouvoir le battre dans l’arène électorale et la bourgeoisie, bien qu’elle ait des franges très mécontentes, n’est pas prête à jouer la carte de la destitution.

Lula non plus. Il préfère user le gouvernement convaincu que les élections le ramèneront au pouvoir.

Attentisme électoral?

Cependant, l’imprévisibilité est l’une des marques de fabrique de Bolsonaro et marque la situation. Une nouvelle bravade pro-dictature pourrait ramener le mouvement Fora Bolsonaro (dehors Bolsonaro) directement sur le devant de la scène. Comme le dit Roberto Robaina² dans sa note à la suite du rassemblement du 2 octobre « les manifestations du 2 octobre, malgré la victoire que représente le cri de Fora Bolsonaro de nouveau dans la rue après de nombreuses semaines sans actions nationales unifiées, n’ont pas été décisives. Il peut s’agir de la dernière véritable mobilisation de masse pour mettre Bolsonaro hors-jeu par la force de la rue et de la première mobilisation électorale. Ou il peut s’agir d’un rebond, d’une nouvelle tentative de la rue pour se débarasser de Bolsonaro ».

Voilà l’incertitude dont nous parlons ; avec une probabilité croissante que nous soyons confrontés à la première option, puisqu’il n’y a aucun signe d’irruption du mouvement de masse. Une impasse objective, avec une pression vers une sortie électorale parce que les masses ne percent pas et que Lula parie sur cette sortie. Nous pouvons également ajouter que ce n’est pas seulement Lula qui « attend les élections », mais aussi la Centrale unique des travailleurs (CUT), ses syndicats et les structures du PT qui ont perdu le lien qu’ils avaient tissé il y a des décennies avec le mouvement de masse.

Pedro Fuentes
 1 – Version intégrale en ligne sur fourth.international.
 2 – Dirigeant du PSOL et du Movimento da Esquerda Socialista (MES).



Dossier réalisé par la Commission santé sécu social du NPA

UNE 5^E BRANCHE DE LA SÉCU FANTÔME!

La loi du 7 août 2020 a créé une pseudo nouvelle branche de la Sécurité sociale « *consacrée à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap* », mais sa gestion reste confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Le PLFSS de 2022 prévoit un budget de 400 millions, alors que le conseil de la CNSA avait adopté en juillet un budget rectificatif pour 2021 de 32,3 milliards d'euros et annonce un déficit de 855,4 millions d'euros.

Le financement de la CNSA est principalement assuré par la CSG, donc fiscalisé. La CGT craint que cette 5^e branche soit « *avant tout un cheval de Troie qui permet au gouvernement de transformer radicalement le système à l'américaine, financé et géré par l'impôt, et qui proposera à terme une protection minimale sous forme d'assistance aux plus précaires laissant ainsi la place aux assureurs* ». Il faut effectivement être vigilant et revendiquer que la perte d'autonomie soit pleinement intégrée à la branche maladie de la Sécurité sociale et financé par les cotisations sociales à la hauteur des besoins.

Depuis des mois, Macron annonçait solennellement qu'il voulait signer « *un nouveau pacte français entre les générations* » et vantait à maintes reprises le projet de loi « grand âge » rebaptisé loi « *générations solidaires* ». Le 8 septembre, Castex annonce qu'elle ne sera pas adoptée d'ici à la fin du quinquennat, provoquant de fortes déceptions chez les professionnelles du secteur qui espéraient une réforme d'ampleur.

LES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCU SONT ABSURDES, ANTISOCIALES ET ILLÉGALES!

L'Assemblée nationale a voté le 26 octobre en première lecture le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022. Le sénat va en débattre les prochaines semaines avant son adoption définitive au plus tard le 30 novembre.

En raison du surcoût lié à la crise sanitaire, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 commence par une dizaine de pages occupées à rectifier la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) de l'année 2020, votée en 2019 et appliquée l'année suivante. La loi de 2021 devrait donc elle aussi être rectifiée lorsque l'année sera écoulée. Cela montre bien l'absurdité de l'existence même de cette loi qui a rompu avec un principe fondamental de la Sécurité sociale depuis 1945 : « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Cette LFSS, avec le dispositif d'alerte¹ qui l'accompagne, permet au Parlement de prendre des dispositions pour « équilibrer les comptes » alors qu'elle est déjà appliquée. C'est ainsi que les gouvernements qui se sont succédé depuis son application en 1996 se sont préoccupés essentiellement de l'équilibre financier de la Sécu au détriment des besoins sociaux. Cette loi qui ne peut pas être respectée dans certaines circonstances sanitaires ou sociales est rectifiée après l'application de ses dispositions, ce qui est contraire avec un principe du droit : la non rétroactivité des lois.

Le NPA, et auparavant la LCR, ont toujours dénoncé l'existence de la loi de financement de la Sécurité sociale et de l'Objectif national de dépense de santé (Ondam), parce qu'ils ont pour objectif l'équilibre financier des comptes au détriment des besoins et en faveur de l'austérité budgétaire. Un exemple : l'Ondam hospitalier pour 2022 (en progression de 2,6%) ne permettrait même pas de maintenir

les moyens existants, il faudrait au minimum 4% ! Preuve est faite qu'ils doivent être abolis. Ces rectificatifs à posteriori de la loi sont illégaux et pourraient malgré cela se renouveler l'année prochaine puisque le projet du gouvernement se base sur deux à priori : « la sortie de la crise sanitaire » et « la reprise économique ». Ainsi une baisse de 0,6% de l'Ondam par rapport à cette année est envisagée en 2022 pour prendre en compte la diminution des dépenses qui étaient liées au Covid. Le déficit de la Sécu serait ramené de 34,6 milliards d'euros en 2021 à 21,6 milliards en 2022, ce qui, comme l'écrit *Libération*, pourrait être l'expression d'« *un optimisme un peu coupable* » avec une baisse de 10 milliards d'euros de la somme provisionnée pour les « crédits Covid ». En revanche, le gouvernement n'envisage toujours pas de supprimer la part patronale des exonérations de cotisations. Ce que nous revendiquons !

Un budget en trompe-l'œil qui ne rompt pas avec l'austérité

Le 24 septembre, le gouvernement a présenté à sa façon des éléments du PLFSS de 2022 qui est discuté à l'Assemblée nationale puis au Sénat en séance plénière depuis le 19 octobre. Selon Véran le ministre de la Santé, « *c'est un PLFSS qui poursuit les grandes transformations engagées ces derniers mois* ». « Cinq mesures phares » sont annoncées : 1 – « *Investir dans la transformation du système de santé* » en poursuivant la mise en œuvre des engagements du « Ségur de la santé ». Ce changement dans

la continuité ne permettra pas de répondre aux besoins des personnels des hôpitaux : embauches à la hauteur des besoins déterminés avec le personnel, augmentation des salaires....

2 – « *Des investissements en 2022 dans les hôpitaux, les Ehpad, les outils numériques* » : le budget des hôpitaux devrait progresser de 2,7% (hors les mesures de revalorisation salariale du Ségur de la santé) alors qu'il faut au moins 4% pour préserver les moyens existants. Il n'est donc pas question de stopper les restructurations, les fermetures de lits et d'hôpitaux, de lutter contre les déserts médicaux...

3 – « *Renforcer les actions de soutien à la perte d'autonomie* ». Mais le gouvernement a « oublié » sa promesse d'une « grande loi » sur la perte d'autonomie, alors qu'à sa demande plusieurs rapports ont été élaborés à ce sujet. En période pré-électorale Macron doit faire quelques promesses qui, si elles sont réalisées, apporteraient quelques améliorations positives mais resteraient très insuffisantes. Des dispositions limitées au strict minimum par rapport aux besoins sont prévues : l'enveloppe envisagée pour la prise en charge des personnes en situation de dépendance sera de 400 millions d'euros alors qu'il existe en France 7500 Ehpad, seulement 10 000 postes supplémentaires en Ehpad devraient être créés d'ici cinq ans, soit 2000 par an pour près de 600 000 lits.

4 – Une amélioration de la prévention et l'accès aux soins : la contraception gratuite jusqu'à 25 ans, l'accès facilité aux soins visuels pour désengorger les ophtalmologistes, des mesures de simplification d'accès à la



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / JMB

complémentaire santé solidaire pour les bénéficiaires du RSA et du minimum vieillesse et de nouveaux parcours de soins axés sur la prévention (lutte contre l'obésité infantile, dépistage...), l'accès facilité des médicaments et dispositifs médicaux onéreux à l'hôpital ; et l'accès au remboursement anticipé pour les solutions numériques innovantes.

5 – La vie des des travailleurEs indépendants et des particuliers employeurs serait peu facilitée par des mesures « *modernes et innovantes* ». La psychiatrie, secteur de la santé déjà en grande déshérence, verra appliquer « *la tarification par compartiments* », dans l'esprit de la tarification à l'hôpital qui a transformé l'hôpital en entreprise. Et ce ne sont pas les quelques créations de postes en pédopsychiatrie qui changeront là non plus la situation.

Rien n'est dit sur les retraites, ce qui ne signifie pas que le pouvoir ait renoncé à ses contre-réformes (allongement de la durée de cotisation, de l'âge du départ à la retraite, pensions par points). Par contre l'industrie pharmaceutique n'est

pas oubliée, un crédit « *de l'ordre d'un milliard d'euros* » sera accordé aux laboratoires qui investissent dans la production ou la recherche en France et dans l'Union européenne. Sanofi, incapable de produire le vaccin anti-covid, pourrait bien en profiter aussi !

Ce que nous voulons

La Sécurité sociale est financée par les cotisations sociales, c'est-à-dire une partie de notre salaire qui est socialisée (la part dite salariale et la part dite patronale). « *La Sécu, elle est à nous !* », comme cela a été crié pendant longtemps dans les manifestations. Elle nous appartient ! Elle doit être gérée démocratiquement par nous et nous seuls, sans patrons, ni tutelle de l'État. Il faut donc que ses administrateurs et dirigeants soient élus, et révocables si nécessaire. Les différentes branches de la Sécurité sociale (maladie, famille, retraite) ont subi de nombreuses contre-réformes. Il nous faut donc la reconquérir et étendre ses prérogatives. Nous voulons que tous les besoins sociaux soient couverts intégralement

par notre Sécu. nous voulons « *le 100 % sécu* » : gratuité de tous les frais médicaux (de la prévention au curatif), maintien du salaire durant la maladie, pendant la retraite, « *allocs* » répondant aux besoins sociaux, extension de la Sécu à la perte d'autonomie, au chômage, au logement, à l'aide sociale.

Toutes les institutions et tous les organismes sociaux doivent bénéficier de moyens pour fonctionner : formations et embauches dans les Ehpad, hôpitaux à la hauteur des besoins définis notamment par leurs salariéEs. La Sécu (et aussi l'État et les municipalités) ont considérablement réduit le nombre de centres de santé. Il faut faire exactement le contraire : des centres de santé pluridisciplinaires dans les quartiers, en lien avec l'hôpital public, et prenant en charge la prévention, l'éducation à la santé et le curatif. Leur développement est un moyen de lutter contre les déserts médicaux à condition de former un plus grand nombre de médecins qui, en contre-partie de la gratuité intégrale des études, devraient être affectés dans ces déserts médicaux. La crise sanitaire actuelle montre aussi que les laboratoires pharmaceutiques qui font d'énormes profits ne devraient plus être aux mains des actionnaires, mais au service de la population : il faut donc les exproprier, et lever les brevets sur les vaccins au lieu d'engraisser les labos.

1 – Il revient au comité d'alerte, en application de l'article L.114-4-1 du code de la sécurité sociale, de rendre un premier avis à la mi-avril dans lequel « *il analyse les anticipations de réalisation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie de l'année précédente en se fondant sur les données statistiques disponibles* » et « *en déduit les conséquences sur le respect de l'objectif de l'exercice en cours* ».

LES COMPTES DE LA SÉCU AU DOIGT MOUILLÉ

Les derniers chiffres publiés fin septembre par la Commission des comptes de la Sécurité sociale indiquent, en ne prenant en compte que le régime général, que le déficit de la Sécu sera de 34,5 milliards d'euros en 2021. En 2022, selon ses prévisions, le déficit serait de 21,4 milliards en raison d'une amélioration sanitaire et d'un « retour à la normale de l'activité des offreur de soins ». Le gouvernement reconnaît que les prévisions à cinq ans « sont très incertaines » car elles dépendent de l'évolution de la situation sanitaire et de la vigueur de la « reprise », par contre il est capable de prévoir l'évolution des comptes jusqu'en 2026 ! Pour l'année prochaines, les crédits Covid pour couvrir les dépenses des vaccins et tests sont diminués de 10 milliards par rapport à 2021. Le Haut conseil des finances publiques écrit que la provision de 5 milliards « pourrait se révéler sous-estimée en cas de résurgence de l'épidémie ou de nouvelles campagnes de vaccination que l'apparition de nouveaux variants ou une perte d'efficacité des vaccins au cours du temps pourraient nécessiter ».

La « dette sociale » financée en grande partie par les classes populaires
Le 14 juin 2020, dans un de ses discours, Macron déclarait que les dépenses liées au covid ne

seraient pas financées par les impôts. Il annonçait une solution miracle : « *La seule réponse est de bâtir un modèle économique durable et plus fort* ». Comme à son habitude c'était du baratin ! Le gouvernement avait déjà décidé, depuis le 27 mai 2020, de la mise en œuvre de la procédure accélérée pour faire voter les textes « relatifs à la dette sociale et à l'autonomie ». Ces lois ont été finalement votées le 7 août 2020. La « dette sociale », intitulé pour éviter d'employer le mot « déficit », est ainsi créée, par des dépenses liées à la crise sanitaire et sera financée par un impôt, la Contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Un impôt très injuste...

La CRDS a été créée en 1996 pour résorber « le déficit » de la Sécurité sociale. Elle devait être prélevée jusqu'au 31 janvier 2014 mais a été prolongée une première fois de 9 ans, donc jusqu'en 2024. Un vote au Parlement le matin du 16 juin a décidé de la maintenir jusqu'en 2033 pour apurer « la dette sociale liée au covid » de 136 milliards d'euros qui s'ajoute au « déficit » de la Sécu – dû en grande partie aux exonérations de la part patronale des cotisations. Depuis sa création, son montant est de 0,5 %, prélevé chaque mois sur tous les salaires, les pensions de retraite et d'invalidité, les indemnités journalières versées par la Sécu

lors des arrêts de travail pour maladie ou accident, les allocations familiales, les revenus du patrimoine, et, au même taux, sur les revenus du capital. C'est un impôt extrêmement injuste car prélevé sur le salaire avec un pourcentage identique que l'on soit très riche ou très pauvre.

... géré par une quasi-banque

La Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) est un établissement public gouvernemental créé par une ordonnance dans le cadre du plan Juppé. Sa mission est de rembourser la « dette sociale » Avec l'argent public, la CADES fonctionne comme une banque d'affaires privée qui émet des emprunts sur les marchés internationaux de capitaux en recherchant des financements au meilleur taux. Son activité est financée par ses ressources CRDS et CSG, qui lui servent aussi de garantie pour ses emprunts.

En transférant les dépenses liées à la crise sanitaire à la CADES, Macron et son gouvernement font peser uniquement sur les assurés sociaux une dette qui est du ressort de l'État. Les capitalistes sont exonérés de toute contribution dans ce domaine. La santé, les hôpitaux ne sont pas financés à la hauteur des besoins encore plus importants en raison de la pandémie, et la Sécurité sociale est de plus en plus fiscalisée.



DR

LES RAPPORTS : DES « BÂTONS DE DYNAMITE » POUR SAPER LA BRANCHE MALADIE DE LA SÉCU !

Plusieurs rapports proposent une réforme globale des organismes de protection sociale dans le domaine de la santé. Un nouveau document du « Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie » (HCAAM) sera publié avant la fin de l'année, et celui de la Cour des comptes a été rendu public en juillet. Le ministre de la Santé Olivier Véran a déjà mis en place un groupe de travail chargé d'étudier la faisabilité des scénarios qui proposent « l'amélioration de l'articulation entre assurance maladie de base et complémentaire ».

Un système « trop protecteur » ?

Le rapport de la Cour des comptes (CDC)¹ critique le système français de la couverture maladie fractionnée en deux organismes : la branche maladie de la Sécurité sociale et les complémentaires santé (mutuelles et assurances privées) qui remboursent 13,4 % des dépenses de santé (en 2019). Il souligne le caractère « très protecteur » de ce système tout en estimant qu'il est « peu efficient », une formule diplomatique, ses préconisations démontrent qu'il l'estime « trop protecteur » !

La Cour des comptes dénonce le dispositif intitulé « 100 % Santé » qui permet le remboursement par la Sécu et les organismes complémentaires de l'optique, de l'audiologie et de soins dentaires sans reste à charge car « les coûts de gestion des assurances complémentaires dépassent ceux de l'assurance maladie obligatoire malgré des dépenses remboursées qui sont six fois inférieures »². Elle souligne aussi que « le nombre d'organismes n'a cessé de se réduire, essentiellement par regroupements ce qui aurait dû conduire à des économies grâce aux effets de taille ainsi générés. Entre 2001 et 2019 le nombre d'organismes complémentaires a été divisé par près de quatre passant de plus de 1700 à 439 ».

Les préconisations de la Cour des comptes

C'est une critique que nous pourrions partager si le rapport se concluait par une réforme supprimant les complémentaires et donnant les moyens à la Sécurité sociale de rembourser tous les soins à 100 %. Mais ce scénario n'est pas envisagé par la CDC, qui propose trois dispositifs : la mise en place d'un bouclier sanitaire,

une redéfinition du partage des rôles entre la Sécu et les complémentaires, et la régulation accrue des complémentaires.

– Le bouclier sanitaire, selon la CDC, « consiste à plafonner les dépenses de santé annuelles des ménages ». Avec ce dispositif, « chacun contribue à ses dépenses, mais chacun a également la garantie d'être pris en charge à 100 % par l'assurance maladie une fois atteint un certain niveau de reste à charge ». La Cour souligne que, pour être plus efficace, le plafond devrait être défini en proportion du revenu. Ce dispositif a été souvent proposé mais toujours rejeté en raison des difficultés techniques. Mais il n'est pas sans danger car il a pour conséquence la suppression des dispositifs d'exonération du ticket modérateur (les restes à charge) notamment des assurés en affection de longue durée (ALD) qui bénéficient pour les soins en rapport avec leur maladie du remboursement à 100 %. Les assurés sociaux devraient payer de leur poche une partie des soins lorsqu'ils n'atteindraient pas « un certain niveau de reste à charge ».

– Dans le cadre du « nouveau partage des rôles », la Sécurité sociale pourrait, selon la CDC, avoir à sa charge les dépenses hospitalières, donc les dépenses les plus lourdes, tandis que les complémentaires bénéficieraient du meilleur rôle, le remboursement des prestations rentables car les moins chères. De quoi conforter les assurances qui, progressivement, par le jeu des regroupements, gagnent chaque année une part du « marché de la santé ». La CDC avait déjà demandé dans des rapports précédents le transfert de l'intégralité des remboursements du dentaire, de l'optique et des audioprothèses aux organismes complémentaires – La régulation accrue des complémentaires permettrait de comparer les offres de garantie et vise à accroître la concurrence entre les institutions complémentaires. Autrement dit, à instaurer la loi du marché. Cela fera baisser le montant des cotisations, affirme la CDC, sans que cela soit garanti. Ces organismes bataillent déjà pour gagner des parts de marché, avec par exemple de la publicité, ce qui ne permet évidemment pas la baisse de leur frais de gestion puisque ces frais ont augmenté de 30 % entre 2010 et 2017, tandis que le montant des prestations remboursées a été limité à 15 %.

Les pauvres coûtent « trop cher » !

La Cour des comptes critique la « complémentaire santé solidaire » (CSS), un dispositif instauré depuis le 1^{er} novembre 2019, qui remplace la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'Aide à la complémentaire santé (ACS). Elle estime que cette disposition est trop coûteuse et inégalitaire. Ce système est effectivement injuste, car il n'est pas gratuit pour tous les bas revenus. Un exemple : une personne seule qui dispose de revenus entre 753 et 1017 € devra payer son adhésion à ce dispositif « solidaire » car ses revenus sont « trop élevés ». De plus la cotisation est inégalitaire car son montant est variable selon l'âge : de 8 euros pour les 29 ans ou moins à 30 euros à partir de 70 ans ! Et la CSS devrait coûter bien plus cher car 20 % des bénéficiaires sociaux qui y sont éligibles ne demandent pas à en bénéficier. Jusqu'à présent les mesures annoncées pour faire connaître cet acquis social, notamment l'automatisation pour les bénéficiaires des minimas sociaux, n'a pas vu le jour. Elle est prévue dans le PLFSS pour 2022, cependant il faudra être vigilant, au côté des associations de lutte contre la pauvreté, afin que son application ne soit pas à nouveau retardée.

Contrairement à la Cour des comptes, nous estimons normal que les organismes sociaux aient un coût avec l'augmentation de la pauvreté, et nous refusons que la Sécurité sociale devienne un commerce à la recherche de la rentabilité. Elle doit redevenir à nouveau une institution « solidaire » et démocratique, gérée exclusivement par les représentants des assurés sociaux élus et révocables, et financée par les cotisations sociales, la part socialisée de notre salaire. Toutes les personnes vivant sur le territoire doivent bénéficier des mêmes droits, sans discrimination. L'Aide médicale d'État (AME) doit être intégrée au régime général de Sécu, et les soins doivent être gratuits pour tous et toutes. La santé est un bien commun, la pandémie nous le rappelle tous les jours !

1 – <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-07/20210721-132-3-1-rapport-complementaires-sante.pdf>
2 – Déclaration de François de la Guéronnière, conseiller maître de la CDC, aux députés de la commission des affaires sociales.



MISSION IMPOSSIBLE

En décembre 2020, dans une lettre de mission au « Haut Conseil du financement de la protection sociale » (HCFi-PS) le Premier ministre Castex demandait « d'étudier les conditions d'un retour à l'équilibre durable des comptes sociaux [...], les solutions proposées ne devant pas dégrader les comptes des autres sphères publiques [...]. Vous identifierez les conditions indispensables pour assurer la compréhension, par l'opinion publique, des principes qui guident cette sphère des politiques publiques afin de garantir l'adhésion du plus grand nombre. En lien avec ces questions, je souhaite enfin que vous puissiez travailler sur les conditions d'acceptation du prélèvement social, élément central pour assurer la pérennité du système. »

Le Covid a eu pour conséquence de creuser le déficit des organismes sociaux. Les assurances privées ont bénéficié des subventions de l'État comme toutes les entreprises, ce qui n'est pas le cas des mutuelles qui seront contraintes d'augmenter à nouveau leurs tarifs en 2022. Les pertes de cotisations qui n'ont pas été versées à Sécurité sociale pendant les périodes de fermeture des entreprises en raison de la crise sanitaire n'ont pas été compensées par l'État qui exige « le retour à l'équilibre des comptes sociaux ». Et le HCFi-PS doit se débrouiller pour trouver des arguments afin que soit accepté par les assurés sociaux la baisse de leurs prestations et l'augmentation de leurs cotisations. Castex est un bon élève de Macron !

Pour se documenter sur la santé, la Sécu et le social : le site <http://sante-secu-social.npa2009.org/>

QUIMPER Contre les expulsions locatives, la lutte paie !

À Quimper (Finistère) comme ailleurs, l'approche de la «trêve hivernale» (période de quelques mois où «en théorie» on ne met plus les gens à la rue) est précédée par l'exécution d'une salve d'expulsions locatives jusqu'à la date fatidique, le 31 octobre à minuit.

Alerté par des locataires et déjà en mouvement depuis plusieurs mois, le collectif «Urgence un toit pour toutes et tous», constitué de diverses associations mais aussi de syndicats comme Solidaires ou la CNT et de partis dont le NPA, s'est fortement mobilisé dans la détermination et la durée pour empêcher ces mises à la rue. Tant dans le parc privé que public (OPAC), ces dizaines d'expulsions à la demande des bailleurs et orchestrées par la préfecture frappent de plein fouet des personnes et familles parmi les plus démunies, les plus précarisées, avec parmi elles des demandeuses d'asile, des déboutées du droit au séjour, interdites de droit au travail et donc sans revenus.

Un toit c'est un droit

Après avoir pu par diverses actions courant mai et juin repousser les menaces d'expulsions prévues en juin et juillet, celles-ci sont devenues exécutoires à quelques jours de «la trêve hivernale» comme si au plus vite il fallait se débarrasser d'un surplus encombrant ! Très vite, nous avons organisé la riposte et sommes venus nombreuses et nombreux nous opposer aux expulsions devant les logements, puis en soutien pour trouver des solutions de relogement, d'hébergement que l'État, malgré la circulaire Schiappa-Wargon, se montrait bien incapable de mettre en œuvre. La mobilisation a pris de l'ampleur vers le conseil départemental, la mairie, la préfecture et surtout l'empêchement physique de l'expulsion d'une famille avec deux enfants, bien relayé par la presse locale. Cette opposition à l'expulsion, alors même que serrurier et policiers avaient déjà entamé l'ouverture en force de la porte, derrière laquelle nous étions avec la famille, a obligé la préfecture à revenir sur ces ordres. Le soutien s'amplifiant, les actions devenant de plus en plus visibles, les lignes ont commencé à bouger. Et le lendemain le préfet s'est engagé à ne plus appliquer d'expulsion à l'égard des familles avec enfants, quel que soit leur statut. Même si cette décision n'est qu'une victoire provisoire de quelques mois et demeure fragile, nous tirons un bilan positif tout en maintenant notre vigilance. Il est évident que c'est la ténacité, la détermination et la solidarité, en particulier des enseignantEs et parents d'élèves, qui a permis de bloquer les expulsions.

CorrespondantEs



À Pleurtuit, ils avancent (à peine) masqués, planqués derrière la fiction d'une réunion culturelle organisée par deux associations. «Mémoire du futur», d'une part, à la tête de laquelle se trouve Reynald Sécher, promoteur de la théorie selon laquelle les troupes républicaines se seraient livrées à un génocide à l'encontre de l'insurrection vendéenne de 1793. Ce monsieur fut très actif lors de «la Manif pour tous» ou comme intervenant dans les actions du mouvement catholique intégriste Civitas, ou dans les conférences de l'Action française à Rennes en 2020... «L'Alliance souverainiste de l'estuaire de la Rance» (ASER) d'autre part, créée en août 2020 par des militants de droite du pays malouin dont certains sont des transfuges du Rassemblement national tandis que d'autres affirment ouvertement leurs sympathies identitaires, c'est-à-dire néonazies.

Pleurtuit : 400, dans l'unité

Partie d'un groupe d'habitantEs de Pleurtuit, relayée par la coordination malouine «Le Monde d'après» (dont le NPA est membre), l'initiative a rassemblé un large arc de forces associatives, syndicales et politiques. Et ce sont près de 400 personnes, en grande partie de Pleurtuit et du pays Saint-Malo-Dinan qui se sont mobilisées pour dire «Non au monde de Zemmour». Après une intervention sur la place de la Mairie des habitantEs de Pleurtuit (avec la lecture d'un beau texte de Guizmo – chanteur du groupe Tryo) et de la coordination malouine «Le Monde d'après», plusieurs personnes ont pu exprimer les raisons de leur rejet des idées distillées par Zemmour.

EXTRÊME DROITE

Zemmour en Bretagne : résistance antifasciste !

Contraint d'annuler sa venue à Vannes, le vrai-faux candidat à la présidentielle a tenu meeting à Pleurtuit (près de Saint-Malo) et à Nantes. Ces interventions, devant des spectateurs payants, ne se sont pas déroulées sans accroc : à Nantes, comme à Pleurtuit, des centaines de manifestantEs ont crié leur rejet de Zemmour.



DR

Après la dispersion du rassemblement, tout le monde s'est déplacé vers la salle Delta où pérorait Zemmour, à l'abri derrière ses sbires... et des gendarmes mobiles. Là, de nombreux slogans antiracistes et antifascistes ont été repris, ainsi d'ailleurs que des chansons de la même veine. Cette saine réaction populaire et unitaire, dans ce territoire où les idées progressistes ont du mal à s'imposer, montre qu'il y a une grande marge entre ce que veulent nous raconter les sondeurs et les réalités politiques de terrain. Et ce n'était qu'un début... «T'inquiète pas Zemmour, ta tournée bretonne ne va pas être une promenade de santé !»

Nantes, environ 1200 mais en deux rassemblements

S'il n'a pas été question à Nantes d'aboutir à une initiative commune, plusieurs expressions du rejet de la vraie fausse campagne de Zemmour sont apparues. D'une part, un texte des partis politiques EÉLV, Ensemble, NPA, GDS, et

même le PS (!). Mais ce texte en est resté à une déclaration, n'appelant à rien. D'autre part, un appel de Solidaires 44, dénonçant «l'extrême droite (qui) est une machine à exclure, à diviser et à casser les acquis sociaux» et appelant à «s'organiser contre la montée des fascismes et des racismes pour défendre une autre vision de la société». Solidaires 44 appelait à un rassemblement à 14h, au Miroir d'eau à Nantes. Ce rassemblement de 500 personnes s'est terminé par la prise d'un bâtiment, un ancien FJT, proclamé Nouvelle Maison du peuple (avec Attac, Greenpeace Nantes, le collectif Travailler moins, et une trentaine d'associations), suite à l'expulsion des occupantEs, le 28 juillet 2021, de la première version de la Maison du peuple, l'ancien collège Notre-Dame-du-Bon-Conseil, qui accueillait associations, sans-abris et migrants. Un peu plus tard, ce sont 700 personnes qui se sont rassemblées, à l'appel entre autres de Nantes révoltée (relayé par le NPA et beaucoup d'autres) aux abords du Zénith où devait parader Zemmour, devant 1400 personnes, ce qui n'est pas énorme pour Nantes (le Zénith peut accueillir plus de 5000 personnes). Comme à Pleurtuit, la réunion s'est tenue sous la protection des gendarmes mobiles, les actions des antifas les

plus résoluEs ayant même abouti au report de sa prise de parole.

Antifas, anti-Zemmour, tant qu'il le faudra !

On le voit, plus ou moins spontanément, les réseaux militants, nos réseaux, notre camp social se mobilisent contre le triste sire qui hante les plateaux télé, et dont les médias ont fait une sinistre marionnette aux relents racistes et carrément fascistes. Restera à avancer sur deux questions : comment unifier un tel mouvement, indispensable pour contrer ce phénomène politico-médiatique qui a de quoi nous inquiéter (Trump, Bolsonaro, l'extrême droite italienne, autant de précédents auxquels réfléchir), et sur quelles bases ? À Pleurtuit, cela a été l'occasion d'échanges entre militantEs de gauche sur l'argumentaire pour mobiliser et déconstruire les discours de l'extrême droite. Certains estiment ainsi qu'il faut s'opposer aux idées de ce courant au motif qu'elles sont incompatibles avec les «valeurs de la République garanties par la Constitution». Même si, au total, le NPA a signé le texte car ce qui nous importait le plus, en la circonstance, c'était de réaliser un large et unitaire front contre l'extrême droite, nous ne pensons pas que c'est en s'appuyant sur les «valeurs de la République» que l'on fera reculer les idées d'extrême droite. L'expérience historique nous montre en effet que la République (bourgeoise) est – selon les circonstances – capable de s'asseoir sur les principes qu'elle proclame, qu'ils soient ou non inscrits dans la Constitution. Non, la seule manière de lutter efficacement contre la propagation de ces idées néfastes, c'est de préparer une alternative radicale, sociale, au système qui secrète ces idées. C'est-à-dire préparer le remplacement du capitalisme par une société fraternelle, égalitaire, qui ne sera plus dominée par la course au profit.

CorrespondantEs NPA Bretagne



l'Anticapitaliste la revue

Le n°129 toujours disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

l'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

TRANSDEV ÎLE-DE-FRANCE

La grève est finie, mais la lutte continue !

Les patrons de Transdev connaissent leurs premiers jours sans grève en Île-de-France depuis le 2 septembre. Commencé à Sénart, le mouvement de grève a pris fin à Vulaines dans les derniers jours d'octobre, en étant passé par Vaux-le-Pénil, Chelles, Bailly-Romainvilliers, Lagny, Montereau, Saint-Gratien, et Nemours, sans compter les dépôts où la grève n'a pas (encore) commencé, mais où les grévistes se sont projetés, et tous les autres qui ont suivi la grève de loin mais où elle a déjà contribué à changer l'ambiance.

VIOLENCES OBSTÉTRICALES Charte des gynécologues : beaucoup de bruit pour rien

Depuis le 28 septembre, le monde de la gynécologie en général et l'hôpital Tenon en particulier sont ébranlés par la mise en cause du professeur Darai, grand spécialiste de l'endométriome, accusé de viols et d'agressions sexuelles par plusieurs patientes. Une centaine de femmes ont témoigné auprès du collectif StopVog, qui a levé le silence sur la question des violences subies par les femmes lors des consultations gynécologiques.

À ce sujet le CNGOF (Collège national des gynécologues et obstétriciens de France) était resté plutôt silencieux en appelant, sans prendre trop de risques, à ce que l'enquête se poursuive. Rappelons que le CNGOF s'était déjà illustré sur la prise en charge des violences gynécologiques par les prises de parole de deux de ses représentants : Bernard Hédon qui, sur l'affaire des touchers vaginaux sur patientes endormies affirmait : « *Ce n'est pas une pénétration, c'est un examen clinique* » ; et Israël Nisand, qui déclarait quant à lui au sujet d'un collègue accusé par 11 patientes de viols ou d'attouchements : « *Je pense qu'il n'est coupable de rien si ce n'est de petites choses sur le plan du comportement* »¹. Autant dire qu'on parlait de loin.

« Le silence est l'arme absolue de tous ceux qui abusent »

Mais le 21 octobre, sous le poids de la polémique, l'électroencéphalogramme du CNGOF s'est agité et, prenant à bras-le-corps le problème des violences gynécologiques et obstétricales, avec tout le sérieux qui lui est possible, ce groupe de professeurs émérites et



DR

médecins reconnus a produit, du fond de son puits de connaissance : une charte de la consultation en gynécologie ou en obstétrique. Le CNGOF conseille ainsi à tous les professionnels d'y adhérer et aux patientes de la lire. Et tout de suite, on tique un peu car, a priori, le problème des violences gynécologiques et obstétricales ne vient pas des patientes mais bien des professionnels en position de domination qui en profitent pour agresser et violer des femmes. Proposer une charte pour

« résoudre » ces questions, sans par ailleurs avoir pris en compte la voix des patientes elles-mêmes, s'inscrit de fait dans un processus de minimisation des violences. Mais que dit cette charte ? D'abord qu'il faut informer les patientes (c'est pas mal parce que l'information des patients est normalement déjà garanti par la loi du 4 mars 2002) et qu'il faut recueillir leur consentement avant tout acte médical (ce qui est aussi un droit normalement déjà garanti par la loi du 4 mars 2002) ; mais aussi

qu'elles ont le droit de refuser un examen (la loi du 4 mars 2002 a-t-elle seulement existé pour les gynécologues ?). Donc oui, cette charte rappelle d'abord le cadre légal car apparemment aucun professionnel de gynécologie ou obstétrique n'y avait accès avant.

Mais la charte donne une raison à tout ce déploiement juridique : il s'agirait de respecter la pudeur de la femme, parce que l'examen gynécologique est par nature plus « intime ». Il est épuisant de devoir se justifier sans cesse pour avoir ce qui devrait être normal : le respect de nos corps au-delà de notre pudeur individuelle, simplement le respect de notre intégrité physique et psychique.

Denis Mukwege, gynécologue prix Nobel de la Paix, a déclaré sur les violences gynécologiques et obstétricales : « *Dans notre société le silence est l'arme absolue de tous ceux qui abusent* ». Cette charte devrait être affichée dans tous les cabinets. Prenons-la, faisons en un portevoix et servons-nous en pour hurler à l'oreille des gynécologues que désormais leurs abus : c'est fini.

Aurélienne

1 – Documentaire *Paye (pas) ton gynéco*, Nina Faure, 2018.

SAINT-DENIS Sages-femmes en grève

Le 7 octobre dernier, les sages-femmes, hospitalières et libérales, manifestaient pour la sixième fois de l'année à Paris : 5 000 à 6 000 d'entre elles dans la rue, sur les 24 000 exerçant sur le territoire. La revendication principale : la reconnaissance du travail via la question du statut et le niveau des salaires.

En septembre, Véran avait annoncé une augmentation de 100 euros par mois pour les sages-femmes exerçant à l'hôpital à partir de janvier 2022. Cette annonce, dans un contexte de fuite massive de personnelEs à l'hôpital, a été vécue comme une insulte au vu de la réalité du travail. Un appel à un « week-end noir » via différentes organisations du métier s'en était suivi fin septembre, avec ensuite la montée nationale à Paris. Il a donné un ton radical, notamment par la volonté de faire respecter les modalités d'assignation, donc le droit de grève.



DR

Les collègues des hôpitaux de Saint-Denis ne lâchent rien

À l'hôpital de Saint-Denis, les sages-femmes ont déposé, avec les organisations syndicales du site, un préavis spécifique reconductible depuis le 7 octobre pour négocier également avec la direction du CHSD. En août dernier, elles avaient déjà interpellé par courrier la direction, l'ARS, la mairie... pour alerter sur la crise des effectifs. Aujourd'hui, il manque 25 sages-femmes dans cette maternité de niveau 3 et accueillant environ 4 500 naissances par an. Alors le foutage de gueule, comme le disent nombre de pancartes dans les manifs, « *Faut pas pousser* » : dès le « week-end noir », elles ont lutté pour leur droit de grève en imposant le respect des protocoles d'assignation (assignation en main propre avant le début de la grève et pour chaque jour de grève, si pas d'assignation en amont, pas de prise de poste) ; le 7 octobre elles ont organisé une journée sans sages-femmes.

Depuis, les collègues des hôpitaux de Saint-Denis ne lâchent rien. Elles ont notamment gagné, lors de négociations, une prime temporaire et l'embauche des nouvelles en « stage » pour la titularisation, pour celles et ceux qui le souhaitent (cela permet l'octroi de la prime d'installation).

La lutte continue pour une reconnaissance de leur travail, leur salaire et aussi, pour l'accès aux soins. Début octobre, elles diffusaient un communiqué de presse, depuis elles répondent aux différents médias, à différentes sollicitations d'élusEs, organisent des tables de rencontre sur l'hôpital, sur la ville... pour donner de la voix à leurs revendications et dénoncer la crise sanitaire : celle de la fuite des personnelEs par manque de reconnaissance du travail, les bas salaires, les réductions de budget que le gouvernement actuel n'a pas arrêté.

Embauches, augmentation des salaires, reconnaissance du travail !

Correspondante

SAM (DECAZEVILLE) MobiliséEs avant la date couperet du 19 novembre

C'était opération « usine morte » mardi 26 octobre pour la SAM dans le bassin de Decazeville. Presque la totalité des salariéEs de l'usine, 350 aujourd'hui, ont participé aux actions de blocage filtrant deux ronds-points dans le bassin de Decazeville.



DR

Ils s'entendent tous pour laisser pourrir la situation : voilà la réalité de leur politique. La détermination est là, mais après tant de mois de lutte qui n'ont pas jusqu'à présent réussi à faire céder

Renault et le gouvernement, l'angoisse d'une suppression massive d'emplois dans les semaines qui viennent est aussi entendue. L'urgence est de plus en plus précoce. Un nouveau rassemblement

massif devant l'usine de la SAM était annoncé pour le 4 novembre. La CGT de l'usine et le collectif « Tous ensemble » du bassin de Decazeville réunis mardi 26 octobre en fin d'après-midi dans l'usine ont lancé cet appel : il a été repris dans tout le bassin et au-delà en Aveyron. La détermination sur le bassin est effective. Dans l'épreuve de force qui se noue au plus haut niveau avec Renault et le gouvernement, c'est un soutien élargi au plan national qui serait nécessaire. Les jours sont maintenant comptés.

Blog NPA auto-critique

Les patrons soufflent, mais n'en sortent pas indemnes. Les grévistes ont en effet emmagasiné une sacrée expérience, et ont tissé à l'intérieur de chaque dépôt des liens très solides entre elles et eux, voire entre différents dépôts. C'est ce qui leur a permis dès les différentes reprises de ne pas repartir docilement sous les cadences d'avant la grève, et de surveiller de très près les accords décrochés par la grève.

C'est une fierté ouvrière qui a été gagnée

Même dans la reprise du boulot, beaucoup de grévistes conservent une attitude combative. C'est collectivement qu'ils et elles font remonter les dysfonctionnements qui auparavant augmentaient la pression sur chaque conducteur. Avec ce collectif, c'est une fierté ouvrière qui a été gagnée. Et au-delà de cette

conscience collective qui va permettre de mieux résister dans le futur aux patrons, les grévistes ont déjà fait cracher quelques dents (en or bien sûr) à Transdev. Le mouvement d'ensemble a ainsi contraint le groupe à revenir sur sa volonté de sous-payer drastiquement les temps de pause, comme le prévoit la convention collective – l'indemnisation est maintenant à 100 % du taux horaire. Mais cette revalorisation ne doit pas dissimuler que l'essentiel de l'attaque patronale est passée. Car ce « temps indemnisé » (TI) a beau l'être à 100 %, il est maintenant distingué du « temps de travail effectif » (TTE). Ce qui permet aux patrons à la fois de faire travailler plus longtemps et plus intensément, mais aussi de déclarer certaines semaines en « insuffisance horaire », car le compte des 35 heures de TTE n'y est pas, même si la semaine peut dépasser les 38 heures.

Cette magouille permet aussi de ne pas rémunérer comme avant les heures supplémentaires, qui sont en soi déjà une arnaque patronale pour ne pas embaucher le nombre de salariéEs nécessaires, mais qui permettaient comme souvent de compléter le salaire de base indécemment bas.

Populariser l'expérience de cette grève

Bref, cette distinction TTE/TI entraîne plus de travail pour touTEs les conducteurEs, et pas forcément pour de meilleurs salaires. D'autant qu'aucune des organisations syndicales ayant négocié ne s'est battue pour faire sauter la « clause du grand-père », importée de la SNCF, qui prévoit que les nouveaux embauchés ne bénéficient pas des accords de fin de conflit. Les patrons vont donc se retrouver avec des salariéEs



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

qui font le même travail, mais avec une rémunération différente – et on sait à quel point l'imagination des RH peut être perverse dans ce cas de figure. Cette division entre salariéEs risque également de poser problème lors des

nouveaux appels d'offres, prévus à intervalles réguliers par la loi. Les nouveaux et nouvelles salariéEs se battront-ils et elles aux côtés des ancienEs pour conserver leurs conditions de travail ? Tous les cinq ans faudra-t-il une grève de deux mois ?

Mais il ne s'agit pas d'attendre cinq ans. Dans les mois qui viennent, de nouvelles délégations de service public vont être attribuées, et de nouveaux et nouvelles conducteurEs vont donc voir leurs conditions de travail se dégrader. Sauf s'ils et elles anticipent dès maintenant, et profitent des liens qui ont commencé à se faire entre les dépôts voire entre les groupes du transport. Il faut garder ces liens, continuer de populariser l'expérience de cette grève, pour contrer l'étalement du projet patronal dans le temps. La lutte ne fait que commencer !

Correspondant

#Poutou2022

Parrainages : les 6 et 7 novembre, touTEs sur les routes !

Nous venons d'atteindre les 150 promesses de parrainages. Nous sommes encore légèrement au-dessus de la courbe de 2016-2017, mais ce chiffre n'est pour autant pas rassurant. Si nous voulons être présentEs à l'élection présidentielle, il est temps de nous mobiliser largement ! Les 6 et 7 novembre doivent être un temps fort de la recherche des parrainages.

On le voit bien : le peu de médiatisation qu'il y a autour de notre candidat permet pourtant déjà de faire parler de nous. Avec sa sortie sur la police, mais aussi avec ses prises de positions claires contre les attaques du gouvernement et contre l'extrême droite en embuscade, Philippe Poutou a souvent fait mouche et ses positions et propositions trouvent un écho largement au-delà de nos rangs. C'est un signe encourageant de ce que pourrait donner une médiatisation plus importante, pour défendre notre programme, notre perspective anticapitaliste et pour dénoncer les politiques antisociales, racistes, anti-écologiques... Mais pour cela, nous devons rassembler les 500 parrainages et cela nécessite une mobilisation militante importante.

**Se mobiliser pour assurer notre présence**

Bien que les chiffres des promesses de parrainage soient encourageants, ils ne reposent que sur une mobilisation d'un petit groupe de camarades. Concrètement, si nous étions le double, nous aurions vu plus de maires et obtenu plus de promesses. Là où les camarades se déplacent, rencontrent et discutent, nous obtenons des promesses. Mais de trop nombreux départements restent peu ou pas parcourus. Il faut donc une mobilisation de tous les comités pour que cet automne nous fassions un saut quantitatif important pour nous rapprocher de l'objectif.

Nous savons bien que le meilleur moyen de convaincre des éluEs est d'avoir des camarades très investiEs qui se déplacent au moins une fois par semaine, voient les maires, connaissent le territoire, passent et repassent voir les mêmes éluEs. Mais nous savons aussi que touTEs les camarades ne peuvent pas avoir ce rythme-là. C'est pourquoi il est utile d'organiser des temps forts, une forme de mobilisation générale.

Temps forts et ténacité

Les vacances scolaires peuvent être une occasion d'organiser des tournées, puisque des camarades ont plus de disponibilités. D'ores et déjà, des tournées ont été organisées en Dordogne ou dans le Cher cette première semaine de vacances avec des camarades venuEs d'autres départements, et ces sorties ont porté leurs fruits avec plusieurs promesses signées. Il faut renforcer cette démarche. Nous proposons que le week-end des 6 et 7 novembre, le plus grand nombre de camarades partent sur les routes pour rencontrer des maires. Bien entendu, ces dates sont un repère : il est aussi possible de partir la semaine suivante et celles d'après encore.

Pour faire connaître notre démarche autour de nous, pour mobiliser et donner envie, n'hésitez pas à diffuser le dernier clip sur le sujet des parrainages ! En 2022, On sera là, alors plus de tergiversations, on prend la carte Michelin, le courrier de Philippe et les formulaires, et on y va !

Équipe nationale signatures

1 – <http://www.youtube.com/watch?v=cUNbdKKwuw4&t=21s>

Philippe Poutou était invité lundi 1^{er} novembre aux « 4 Vérités » sur France 2 – les jours fériés semblent réservés à ceux que les grands médias nomment les « petits candidats ». L'occasion pour le candidat du NPA de répondre à diverses questions sur des sujets d'actualité (COP26, « crise de la pêche » entre France et Grande-Bretagne, etc.), et aussi de démonter le bla-bla du gouvernement sur la « prime énergie » de 100 euros. Philippe a ainsi rappelé que pour nous, la majorité de la population, tout augmente... sauf les salaires ! L'énergie, avec notamment des prix à la pompe qui reviennent à des niveaux similaires aux débuts du mouvement des Gilets jaunes, mais aussi les loyers, et une inflation actuellement d'environ 2%. Les 100 balles de Castex n'y changeront pas grand-chose. La solution ? Il faut augmenter les salaires et les pensions de 400 euros pour toutes et tous, fixer le salaire minimum à 1800 euros net d'impôts. Et si les prix continuent d'augmenter ? Il faut que les salaires augmentent dans la même proportion en les indexant sur le coût de la vie !

De Sciences Po aux accidents de travail

Quelques jours plus tôt, dans un tout autre style, Philippe était invité le jeudi 28 octobre par plusieurs associations de Sciences Po Paris pour s'exprimer dans un amphi du « prestigieux établissement », comme ont dit dans les médias. Un succès d'audience avec un amphi de 100 personnes rempli, et plus d'une cinquantaine d'étudiantEs de Sciences Po qui n'ont – malheureusement pour elles et eux – pas pu rentrer. Deux heures au cours desquelles Philippe a répondu aux nombreuses questions des étudiantEs, concernant le sens de la candidature du NPA, nos propositions sur l'écologie, les services publics, l'Union européenne, les salaires, l'emploi, les droits sociaux... Une discussion riche dans une ambiance très sympathique, avec des étudiantEs

Vacances scolaires ou pas, la campagne se poursuit !

Dans le même temps que les camarades sillonnent les routes à la recherche des parrainages des maires, la campagne politique du NPA est engagée, résolument militante... et radicale.



probablement peu habitués à entendre des propositions aussi radicales dans l'enceinte de Sciences Po. Philippe a même réussi à déclencher une vague d'applaudissements en réaffirmant notre volonté d'exproprier les grands groupes capitalistes et d'arrêter de les choyer ! Encore dans un autre style – mais c'est cela aussi, une campagne ! –, Philippe Poutou est intervenu dans l'émission « Arrêt sur images » du 29 octobre, consacrée aux accidents de travail et à l'omerta médiatique et politique qui les entoure¹. Au côté de Véronique Daubas-Letourneux, sociologue du travail, enseignante à l'École des Hautes études en santé publique et spécialiste des questions de santé au travail, et d'Éric Louis, ancien cordiste, cofondateur de l'association « Cordistes en colère, cordistes solidaires », Philippe a apporté ses éclairages d'ex-représentant syndical chez

Ford et militant anticapitaliste, pour dénoncer le caractère systémique de ces « accidents » qui n'en sont pas dans la mesure où ils sont la conséquence à la fois tragique et logique d'une organisation du travail toujours plus difficile, stressante et oppressante pour les salariéEs, presséEs, épuiséEs et pousséEs à la faute par des patrons sans scrupule. L'occasion d'aborder des questions malheureusement peu médiatisées, mais qui seront elles aussi au centre de notre campagne.

Dans les jours qui viennent, Philippe Poutou se rendra notamment en Suisse pour participer à diverses initiatives, dont un meeting à Genève le jeudi 4 novembre (retransmis sur nos réseaux sociaux) et une manifestation, contre la COP26, à Lausanne, le samedi 6 novembre. Et bien d'autres dates ont déjà été « calées », que l'on pourra retrouver,

**Agenda**

Vendredi 12 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Châteauroux (36). À 19h salle Roger-Dion.

Mardi 23 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Toulouse. À 20h salle Osète, 6, rue du Lt. Colonel-Pélessier, M° Capitole.

Mardi 30 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Strasbourg. À 19h 30, FEC, 17, place Saint-Étienne à Strasbourg.

Jeudi 2 décembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Rennes. À 19h, Maison de Quartier de Villejean, 2, rue de Bourgogne à Rennes.

Jeudi 16 décembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Beauvais (60). À 20h, amphithéâtre du Pré-Martinets.

Souscription du NPA**Urgences anticapitalistes en 2022**

La souscription annuelle du NPA est lancée !

Depuis bientôt deux ans, le pouvoir s'acharne dans une gestion inefficace sur le plan sanitaire, ultra autoritaire et économiquement libérale de l'épidémie de Covid. Malgré l'impérence, la désinvolture et le ridicule, cette politique est ravageuse. Le macronisme, même délégitimé et détesté comme jamais, reste au service exclusif et outrageux des ultra riches !

Face à un pouvoir ultra-autoritaire

Il s'en félicite à coup de mensonges, de mépris, de culpabilisation, de provocations et de discours orwelliens. C'est la stratégie du choc. Oui, le « quoi qu'il en coûte » est une réalité. Mais de quel coût parle-t-on ? De quels moyens employés ? Et au profit de qui ? En l'occurrence, nous savons qui paye déjà, et qui paiera au centuple l'addition de la première crise écologique mondiale de l'histoire : la grande majorité de la population, notre classe le

prolétariat, et en son sein les plus faibles (précaires, chômeurEs, femmes, LGBTI et raciséEs). Face aux mobilisations de masse qui ne manqueront pas d'éclater en réponse à son œuvre de classe, le pouvoir s'arme jusqu'aux dents et tente de diviser celles et ceux qui devraient être unis. Il même pour cela une incroyable offensive sécuritaire et raciste. La réaction est globale. Elle détruit les conquêtes sociales et démocratiques dans un même mouvement. En miroir, pour l'arrêter le plus tôt possible, les luttes doivent converger. L'unité est un combat !

Des mobilisations à renforcer

En France comme dans le monde, même au plus fort des restrictions sanitaires, jamais nos luttes et encore moins nos colères n'ont disparu. Luttés sociales, antiracistes, écologiques, féministes, LGBTI : tous les fronts de lutte sont restés animés. Liban, Algérie, Hong-Kong, Soudan, Chili, etc. : des mouvements de masse se sont déployés. Si elles sont en ce



moment locales et limitées, les luttes ne dorment jamais et surprendront toujours.

Alors mobilisons-nous contre le monde d'avant : les contre-réformes antisociales, les lois racistes et liberticides, les violences policières, la destruction des services publics, tous les impérialismes, la catastrophe climatique. TouTEs, mobilisons-nous pour le monde d'après, pour

l'écosocialisme, le communisme ! Une société débarrassée de l'exploitation et de toutes les oppressions. Un mode de production où les besoins sociaux seront déterminés de manière démocratique et écologique.

Renforcer le NPA

À son échelle, dès maintenant, et sur tous les terrains, le NPA peut jouer son rôle de parti politique luttant pour renverser le capitalisme et construire une autre société. Il le fera bien sûr dans la campagne présidentielle, avec les moyens médiatiques et financiers que nous donneront les parrainages administratifs. Mais il doit aussi le faire dans toutes ses autres activités de terrain : la construction, le soutien aux luttes, sa démocratie interne, les voyages des militantEs pour discuter et construire son orientation, l'entretien de ses locaux, le soutien à sa presse, *L'Anticapitaliste*, et sa librairie militante, La Brèche. Tout cela coûte cher. Et nous commençons à étudier les possibilités de nous présenter aux (très chères) élections législatives pour y défendre nos propositions. En bref, vos dons sont plus précieux que jamais !

souscription.npa2009.org

Roman

Berlin, 1928. La ville bouillonne de la misère et de la décomposition sociale qu’a entraînées l’effondrement de la monnaie à la suite de la défaite de 1918 et des conditions imposées par les « vainqueurs ». Des centaines d’anciens combattants mutilés, estropiés, mendient aux quatre coins de la ville. Des milliers de femmes doivent se prostituer pour survivre, les gangs mafieux pullulent et les nazis sont déjà en embuscade. Pourtant Berlin rayonne aussi de tous les feux avant-gardistes : *Metropolis*, le film de Fritz Lang, vient de sortir tandis que *l’Opéra de quat’sous* de Berthold Brecht et Kurt Weil connaît ses dernières séances de répétition. Quand les corps de quatre prostituées sont retrouvés massacrés dans un même quartier, Bernie Gunther¹, jeune flic idéaliste à la brigade des mœurs, est invité à rejoindre le chef de la Criminelle pour enquêter sur l’affaire.

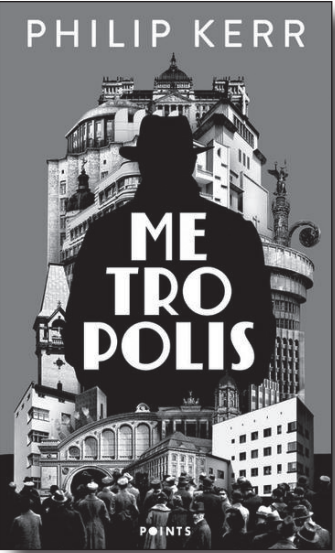
Fantastique mise en musique de la série des «Bernie Gunther»
 En 1986, dans *l’Été de cristal*, premier roman de la « Trilogie berlinoise », Philippe Kerr donnait vie au personnage de Bernie Gunther. Il nous plongeait alors dans le Berlin de 1936 où triomphait le nazisme qui préparait ses jeux Olympiques. Bernie était déjà présenté comme un ancien as de la police criminelle, retiré de la police pour éviter d’obéir aux ordres du nouveau régime, mais finalement réintégré de force. Kerr va donc suivre les aventures de Bernie pendant toute la période nazie et les soubresauts des décombres du troisième Reich jusque dans les années 1950. Les 14 romans seront des succès et en apprennent plus sur la réalité du régime nazi et de ses nombreuses complicités que les meilleurs manuels d’histoire.

Metropolis, de Philip Kerr

Points policiers, 390 pages, 9 euros.

En 2017, se sentant malade, Philippe Kerr a voulu raconter qui était le Bernie Gunther d’avant l’arrivée au pouvoir d’Hitler et éclairer ainsi toute sa saga. Il aura juste le temps de terminer le roman avant de décéder l’année suivante. Il s’agit donc d’un roman posthume. En 1928, notre héros est nommé inspecteur de police à la Kripo (« Kriminalpolizei » – police criminelle) de Berlin par le grand chef de la police Bernhard Weiss² (1880-1951), un ancien avocat juif. Bernie apprend vite les ficelles du métier d’un service qui se tenait alors à la pointe des méthodes modernes. « *Il apprend aussi à dissimuler ou biaiser pour conserver son autonomie, comment éviter de se poser des questions existentielles pour survivre* »³. La leçon lui sera bien utile quelques années plus tard quand le nazisme triomphera. Dans ce roman, nous rencontrerons aussi quelques ordures qui croiseront la route de Bernie dans la série, comme Arthur Nebe, autre policier ayant réellement existé, futur responsable d’un EinsatzGruppe en Ukraine qui massacra par balles plus de 40 000 juifs.

Sombre enquête dans une ville de Berlin fascinante
 À peine intronisé, Bernie plonge dans le dossier de « l’affaire Station Porte de Silésie ». Une horrible histoire de jeunes prostituées assassinées et scalpées. En épluchant le dossier, l’inspecteur fait la connaissance post-mortem des pauvres victimes. Mathilde Luz



(27 ans), Helen Strauch (24 ans), Eva Angerstein (27 ans) et Louise Pabst, un travesti prénommé Fritz à la naissance qui travaillait le jour et fréquentait la nuit des cabarets. Comme les autres, Louise a été frappée d’un coup de marteau qui lui a brisé la nuque, mais a survécu et se trouve à l’hôpital, sans avoir été scalpée puisque porteuse de perruque. Le modus operandi criminel est nommé « Winnetou » comme l’Apache, personnage ultra populaire créé en 1879 par Karl May, qui mettait le western à la sauce allemande. Les indices sont maigres mais Bernie finit par retrouver le père d’une victime, un chef de mafia qui contrôle les gangs de Berlin. Ce dernier avait perdu la trace de sa fille, il propose d’aider Bernie à retrouver l’assassin.

Mais voilà que ce sont des écopés de la guerre qui sont éliminés, d’une balle dans la tête. Les crimes sont revendiqués par un certain docteur Gnadenschuss (littéralement « coup de grâce ») qui provoque la police par des lettres envoyées à la presse. Bernie doit abandonner les meurtres de prostituées pour se mettre sur cette nouvelle affaire. Mais est-ce vraiment une nouvelle affaire ? Et la vérité doit-elle être connue ? Tous ces crimes s’accordent avec l’état d’esprit qui se répand dans le sillage du parti nazi. Il faut éliminer les inutiles, symboles d’une faiblesse nationale intolérable. La maestria de Philip Kerr est impressionnante pour développer l’intrigue, les études de caractère et évoquer l’époque (y compris du point de vue artistique, il est notamment question du mouvement dada et de la scénariste de Fritz Lang, Thea Von Harbou dont le film donne le titre du livre). Ultime pari réussi de Kerr qui nous montre la construction d’un homme intègre, mélancolique et tourmenté, et qui s’apprête à traverser la pire des périodes. L’occasion de lire ou relire tous ces romans qui ont ouvert une nouvelle voie dans la littérature.
Sylvain Chardon
 1 – L’inspecteur Bernie Gunther est le protagoniste principal d’une série de 14 romans dont la fameuse « Trilogie berlinoise », tous en poche aujourd’hui chez Points. La plupart ont déjà été chroniqués dans nos colonnes.
 2 – Bernard Weiss a réellement été chef de la police avant d’être obligé de fuir à Londres à la prise de pouvoir par Hitler.
 3 – Extrait de la préface de Dominique Manotti.

Cinéma

Illusions perdues, de Xavier Giannoli

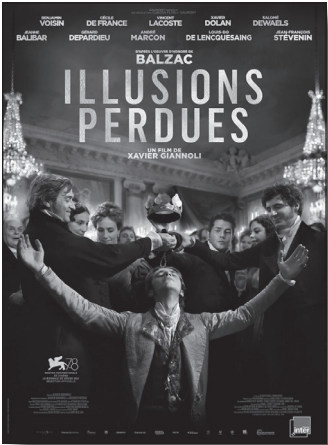
Film français, 2h30, sorti le 20 octobre 2021.

Dans l’atmosphère réactionnaire qui règne en France sous la Restauration, le jeune Lucien Chardon, qui tient à se faire appeler de Rubempré, du nom de sa mère, et a des ambitions poétiques, quitte Angoulême pour venir tenter sa chance à Paris, au côté de sa protectrice Louise de Bargeton. Mais arrivée à la capitale, celle-ci abandonne avec tristesse son amant dont les origines roturières pourraient lui nuire dans cette haute société où les nobles s’acharnent à effacer le souvenir de la Révolution.

Une société où la bourgeoisie assoit sa domination
 Livré à lui-même dans la grande ville, le jeune homme pauvre découvre le milieu de la presse puis s’y intègre avec brio car il a du talent pour les formules frappantes qui peuvent démolir une personne ou une œuvre, tandis que ses scrupules s’évanouissent progressivement. Il découvre un milieu voué à la loi du profit et des faux-semblants, où les journalistes servent avant tout à faire gagner de l’argent aux actionnaires tout en se servant le mieux possible au passage. Pour cela, il ne faut pas avoir de scrupule et accepter de vendre sa plume au plus offrant et ne pas hésiter à répandre des « canards » (les fake news de l’époque). Il faut avoir des adversaires car cela suscite les controverses et une bonne controverse fait vendre. Après divers épisodes, Lucien perd peu à peu ses illusions et quitte Paris.

Xavier Giannoli a, bien sûr, pris des libertés avec le livre et concentré son film sur la deuxième partie du roman de Balzac, négligeant largement les épisodes qui se déroulent à Angoulême (et la rencontre qui permettra à Lucien de rebondir). Servi par d’excellents acteurs et actrices, il décrit une société où la bourgeoisie assoit sa domination, en centrant son scénario sur une

presse soumise à l’argent et qui fait irrésistiblement penser aux réseaux sociaux et à certaines chaînes d’information actuelles. Marx et Engels étaient de grands admirateurs de Balzac qui, tout réactionnaire qu’il fut, mettait à nu dans ses romans les ressorts de la société bourgeoise, cette société qui, pour reprendre la formule du *Manifeste communiste*, « *a noyé les frissons sacrés de l’extase religieuse, de l’enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste* ».
Henri Wilno



Oray, de Mehmet Akif Büyükkatalay

Film allemand, 1h37, sorti le 27 octobre 2021.

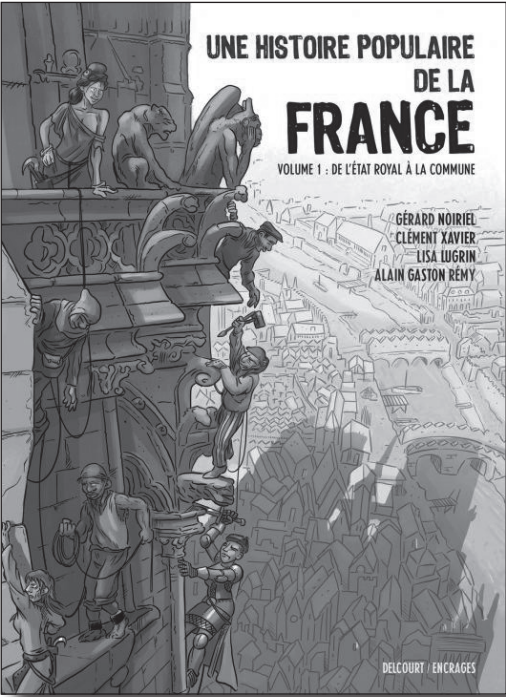
musulmans. Habitant seul, Oray sera amené à reconsidérer ses actes passés et présents en fonction de sa conception de l’islam.
«C’est soit le paradis ou l’enfer»
 Le film s’articule de manière subtile, désordonnée et passionnelle autour de deux idées phares qu’Oray lui-même a développées, dans un discours filmé à la mosquée : « C’est soit le paradis ou l’enfer ». Selon lui, l’islam seul peut le sauver de sa misère matérielle en poussant ses capacités spirituelles au-delà de sa condition, en construisant des liens de solidarité pour ne pas sombrer dans la misère, et en l’absolvant de son passé fait de délits et d’emprisonnement. Cette problématique peut sembler propre à une identité précise et

marginalisée, mais en réalité elle reflète un système contemporain que nous connaissons trop bien : l’exploitation capitaliste et sa violence sociale, combiné au racisme structurel, détruit toute estime de soi. D’où puiser ses ressources pour survivre et construire une identité sociale, une dignité ? En ce sens, le film est extrêmement touchant, et relevé par un scénario qui ne ferme aucune porte, et qui nous surprend. En dressant le portrait d’un jeune musulman en Europe, le réalisateur a su fidèlement refléter une subjectivité musulmane, en rupture avec toute injonction identitaire et cliché véhiculé sur les personnes musulmanes. Et si au lieu d’un débat insipide à la télévision, on se rafraîchissait l’esprit avec *Oray* ?
Selma Oumari

Bande dessinée

Une histoire populaire de la France, volume 1 (de l’État royal à la Commune)

Lisa Lugrin et Clément Xavier (scénaristes) ; Alain Gaston Rémy (illustrateur) ; Marie Favantines (coloriste). Éditions Delcourt, 256 pages, 21,90 euros.



Gérard Noiriel, dans son *Histoire populaire de la France*, a voulu rompre avec une vision de l’histoire qui s’organise autour de quelques grands hommes (rarement des femmes). Le pari de cette adaptation en BD était de faire émerger des planches les sans-grades, les invisibles, dont on ne parle pas, ou si peu, de leur donner une image et une place.

Comme dans tous les tours de magie, il y a un truc !
 La BD met en réalité en scène Noiriel lui-même, supposé s’adresser au public via une conférence gesticulée. L’artifice fonctionne parfaitement, rendant naturels les décrochages dans la chronologie, amenant des transitions utiles et permettant même une distorsion de l’espace et du temps qui fait surgir les spectateurEs sur les barricades, pavé en main, aux côtés de Louise Michel !

Surgissement des masses, émergence de la conscience
 Au début fut le roman national, et l’on voit un Sarkozy paver la voie aux extrêmes droites de tout poil. Il en fallut du courage pour en écorner les pages ! La lutte des esclaves pour leur liberté, les jacqueries, les sans-culottes et la prise de la Bastille, ce sont les masses, ce sont les basses classes, à l’engagement sans réserve, prêtes à en découdre. Presque toujours perdantes, bien souvent manipulées, trahies par des dirigeants qui n’en sont pas et finalement prennent peur. Et peu à peu, surgissent des collectifs, des idées, des femmes et des hommes, des regroupements, qui comprennent que l’action des masses doit servir leurs intérêts propres, leurs intérêts de classe ! Ce n’est pas pour rien que le volume 1 se termine sur la Commune de Paris !

Efficace, la BD !
 Transposer en BD, c’est toucher un public différent. Mais, malgré un volume imposant, pas facile de tout y mettre en restant intelligible ! Cela exige des textes un peu longs, qui heureusement s’appuient sur des dessins assez précis pour que l’on s’y retrouve et sur un superbe travail de la coloriste qui nous donne des indices visuels très puissants pour identifier les anonymes et accompagner leur émergence dans l’Histoire, avec un grand H !
Vincent Gibelin

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie
 ★la-breche.com
 27, rue Taine 75012 Paris – Tél. : 01 49 28 52 44
 Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

«Arrêtez de vous servir des étudiantes infirmières comme d'une soupape au manque de moyens dans les hôpitaux!»

Cela se passe comment quand on est étudiante infirmière ?

En fait il faut penser deux aspects : d'un côté nos conditions d'études et de l'autre nos conditions de travail lorsque nous sommes en stage. Et c'est bien simple : ça n'allait pas des deux côtés avant le covid et ça s'est encore aggravé depuis le début de la crise sanitaire.

Du côté de nos études, on alterne des cours prodigués par des médecins qui exigent un niveau de connaissances pointues et nous méprisent, viennent pour quelques heures et ne s'encombrent pas de nos questions, avec des enseignements donnés par d'anciennes IDE [infirmières] n'ayant pas pratiqué depuis plusieurs années, qui nous enseignent le « bon sens » et le « savoir-être ». Le moindre écart est repéré et aussitôt repris : tu arrives en retard en cours ? Tu ne seras jamais une bonne infirmière. Tu oublies un livre à la maison ? Tu oublieras aussi les prescriptions. Tes ongles sont trop longs, tes cheveux mal attachés, tiens-toi mieux sur ta chaise ce n'est pas respectueux. Tu es en permanence surveillée, jugée, notée sur ta capacité à « bien te tenir ».

Cela doit être difficile à vivre, non ?

C'est une forme de pression permanente alors même que l'école est désorganisée au possible : lieux de stage annoncés au dernier moment, suivi pédagogique sporadique, changement de programme de cours le jour même. L'école considère que nous lui devons une disponibilité totale. Et tout est justifié par les conditions de travail actuelles des infirmières : « *Mais plus tard vous n'aurez pas connaissance de vos plannings à l'avance* » ; « *Mais plus tard vous devrez travailler sous la pression* » ; « *Mais plus tard on va vous demander de vous adapter* ». Donc en fait les conditions de travail des infirmières servent à justifier des conditions d'études mauvaises, ces dernières servant ouvertement à nous préparer à de mauvaises conditions de travail. Tant et si bien que lorsque nous serons diplômées nous trouverons normal des choses anormales...

Qu'est-ce qui a changé avec le covid ?

Avec le covid, mon école est restée fermée pendant un an et demi. Nous nous sommes retrouvées isolées chez nous, à recevoir des powerpoint incomplets et remplis d'erreurs, avec des changements de programmes permanents. Les plateformes en ligne se sont multipliées (mon école ne compte pas moins de cinq espaces numériques de travail différents). Les camarades de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur en ont beaucoup parlé mais l'enseignement en ligne ce n'est pas la même chose qu'en présentiel. Dans ce contexte, les petites difficultés sont devenues insurmontables. Pas étonnant que certaines d'entre nous aient pu « lâcher ». Moi j'ai dû interrompre mon année et reprendre à la rentrée posément.

Et en stage ?

Nos conditions de stage n'ont rien à envier à l'école. La majorité du temps les équipes ne sont pas au courant de notre arrivée. Et nos apprentissages ou notre encadrement n'est pas

pensé ou réfléchi. Dans des équipes sous pression, l'étudiante infirmière peut vite être perçue comme une charge supplémentaire qui « ne sert à rien » et doit faire ses preuves à tout prix. Puis, paradoxalement, dans des endroits où le personnel manque nous pouvons vite devenir une main-d'œuvre à bas prix. L'aide-soignante prévue ce jour n'est pas là ? Ce n'est pas grave il y a l'étudiante. Il y a trois heures de battement sans infirmière dans ce secteur ? Oui mais l'étudiante peut gérer. Ces situations nous mettent en danger, mettent les patients en danger mais nous n'avons pas le droit de nous plaindre sinon cela veut dire que nous ne sommes « pas prêtes à être professionnelles parce que c'est ça la réalité du métier plus tard ». Donc on pallie des manques dans les services et on ne compte pas nos heures supplémentaires. Notre isolement en stage n'arrangeant rien.

Vous vous sentez isolées ?

C'est sûr, entre l'école et les stages on ne se voit pas beaucoup entre étudiantes et nous n'avons pas vraiment de moments pour nous retrouver et discuter simplement de comment cela se passe pour nous. Personne n'ose verbaliser ses difficultés parce que c'est « mal vu », il y a toujours un soupçon sur nos propres compétences. En stage nous pouvons vite devenir la cible de violences ou de harcèlement, on ne peut en parler à personne. Comme on gravite sur plusieurs services et sur des périodes de temps courtes (allant de 5 à 10 semaines) même les syndicats ont du mal à s'adresser à nous. Avec le covid cela a empiré à un point difficile à imaginer, les étudiantes infirmières sont devenues corvéables à merci. Réquisitionnées sur des lieux de stage difficiles, se retrouvant en première ligne sans avoir la formation, les équipements et l'accompagnement garantissant notre sécurité. Et tout cela pour une rémunération dérisoire, moins de deux euros de l'heure en dernière année, ce qui fait que beaucoup

Entretien. Olivier Véran a annoncé la semaine dernière la démission de 1300 étudiantEs infirmierEs entre 2018 et 2021 et a déclaré : « *Nous essayons de comprendre* ». **Aurélié** est étudiante infirmière en troisième année et essaie de comprendre ce qu'Olivier Véran ne comprend pas.



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

d'entre nous travaillons en plus à côté. Alors oui, on est épuisées.

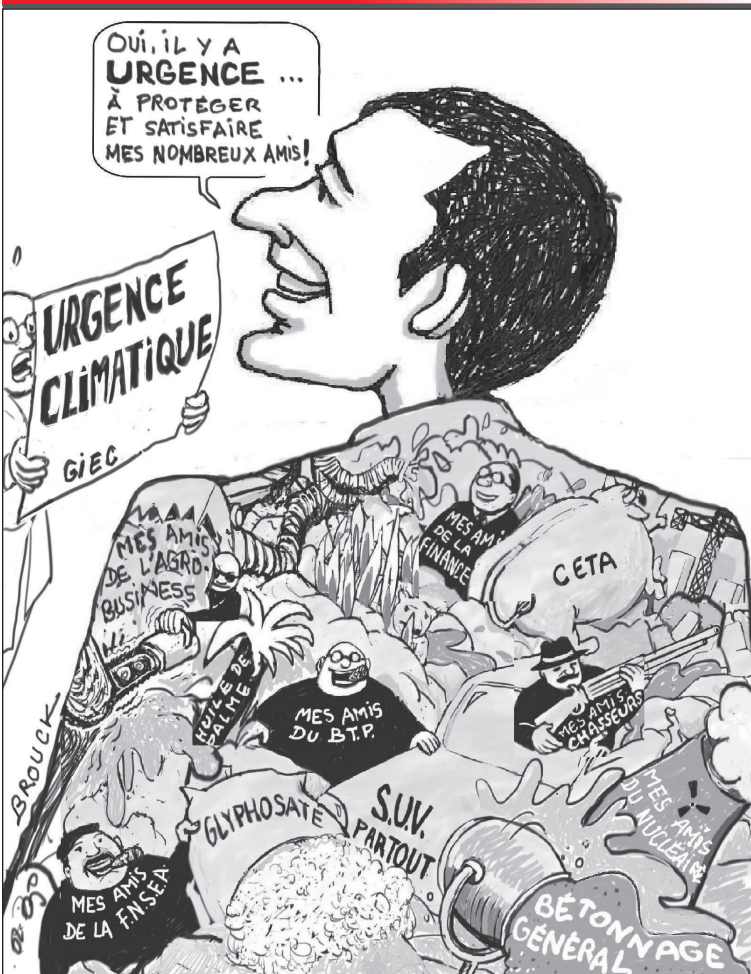
Il a été question d'une prime covid ?

La « prime covid » n'a pas concerné tout le monde car les conditions pour y accéder sont restrictives (région, nombre d'heures effectuées, etc.). Par exemple, je viens de faire un stage avec la moitié de mes patients covid, mais il n'est pas question de prime. D'autant qu'il est considéré comme « déplacé » que nous parlions d'argent : on est là par vocation ! On est supposée ne pas se plaindre parce qu'on est jeune et qu'on a choisi ce métier « en connaissance de cause ».

Donc en fait tout est fait pour nous dégoûter et nous durcir et si on se plaint c'est qu'on n'est « pas apte » à faire ce métier.

Alors quand j'entends Véran qui dit « *chercher à comprendre* » pourquoi les étudiantes infirmières quittent l'école et finissent épuisées d'un métier qui les a pourtant attirées, j'ai envie de dire cherchez donc du côté des formations prodiguées et des conditions de travail à l'hôpital. Et prenez vos responsabilités ! Arrêtez de vous servir des étudiantes infirmières comme d'une soupape au manque de moyens dans les hôpitaux et payez nos heures !

L'image de la semaine



Vu ailleurs

À L'HÔPITAL, ON «TRIE» LES ENFANTS EN SITUATION D'URGENCE.

« Des enfants en situation d'urgence ne peuvent plus être pris en charge par les services compétents », *dénonce jeudi [28 octobre] le Collectif inter-hôpitaux (CIH) parlant de « tri » et de « perte de chance », dans les services de pédiatrie.*

« Les difficultés que nous rencontrons actuellement sont totalement inédites », a déclaré Oanez Ackermann du service d'hépatologie pédiatrique du Centre hospitalier universitaire Bicêtre (AP-HP) dont 10 lits sur 24 sont aujourd'hui fermés.

« En ce mois d'octobre, nous n'avons pas pu accueillir cinq enfants en situation d'urgence vitale » et avons dû annuler « 25 hospitalisations programmées depuis plusieurs mois », a détaillé la pédiatre lors d'une conférence de presse organisée par le CIH. « C'est du tri », a martelé Véronique Hentgen, pédiatre au Centre hospitalier de Versailles, évoquant le report d'une chirurgie pour une infection ganglionnaire, la non-hospitalisation d'un enfant nécessitant un électroencéphalogramme pendant 24 heures, d'un autre souffrant de douleurs articulaires ou encore l'impossibilité de poser des pompes à insuline « car il n'y a plus de place d'hospitalisation ».

Une situation d'autant plus « grave » pour Christophe Marguet, chef de service au CHU de Rouen, que « l'hôpital public est le seul recours en médecine pédiatrique ».

Lisa Ouss, pédopsychiatre à l'hôpital Necker-Enfants Malades, a fait état de « conditions inéthiques, suscitant une charge mentale, une responsabilité terrible, qui ne suscitent pas de vocations et contribuent à éloigner de l'hôpital de jeunes praticiens ». Laurent Rubinstein, infirmiers urgences et réanimation, dit arriver à l'hôpital « la boule au ventre car nous ne savons pas si nous sommes en nombre suffisant ».

« À terme, on constate une perte de chance pour l'enfant qui a besoin de soins, pour les parents confrontés à la maladie chronique, et un épuisement des soignants », a indiqué Isabelle Desguerre, cheffe de service neuropédiatrie au CHU-Necker Enfants-Malades. « Nous sommes donc aujourd'hui à la croisée de deux chemins : soit le politique décide d'abandonner l'hôpital public, soit il prend enfin le problème à bras-le-corps et engage une réforme de fond (financement, recrutement, gouvernance) qui garantira un accès aux soins pour tous de qualité », a jugé Véronique Hentgen.

Dépêche AFP, 28 octobre 2021.

l'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires			
Hebdo ☐ 35 € ☐ 70 €	☐ 25 €	☐ 50 €	☐ 1 an	☐ 50 €
Mensuel ☐ 25 € ☐ 50 €	☐ 20 €	☐ 40 €	☐ 1 an	☐ 40 €
Hebdo + Mensuel ☐ 60 € ☐ 120 €	☐ 45 €	☐ 90 €	☐ 1 an	☐ 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	☐ 3 mois	☐ 12 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo ☐ 17,5 € par trimestre	☐ 12,5 € par trimestre	☐ 30 € par trimestre

Tarif jeunes/chômeurs/précaires	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo ☐ 12,5 € par trimestre	☐ 10 € par trimestre	☐ 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire :

www.npa2009.org